

# Breçé



n°100

## Infos 2021-2022



Restauration de l'Église Notre-Dame-de-l'Assomption

[www.brece.com](http://www.brece.com)



**La Commune**



**Associations**



**Infos  
Pratiques**

## Bulletin Municipal 2021 - 2022

Éditorial du Maire	P 3	Sacristains	P 34
Personnel Communal	P 4	C.C.A.S (Centre Communal d'Action Social)	P 35
Hommage	P 5	Le Portail de Recrutement de la CCBM	P 36
Administration Générale	P 6 - P 7	Annuaire « des Entreprises »	P 37
Subventions Communales	P 7	Circuits « Courts »	P 38
État Civil	P 8	Gîtes ruraux	P 39
Participation Subvention École	P 9	Site internet : brece.com	P 39
Tarifs communaux 2021	P 10-P 11	BreceFit	P 40
Permis Construire - Déclaration Préalable	P 12	<b>LES ASSOCIATIONS</b>	
Droits et Devoirs des Riverains de Cours d'Eau	P 13	- Club de l'Amitié	P 41
Restauration Scolaire	P 14	- Brece Sports Football	P 42
Maison d'Assistants Maternelles	P 15	- Brece Sports Volley	P 43
Accueil de Loisirs	P 16	- Brece Sports V.T.T	P 44
R.P.E du Bocage	P 17	- Société de Pêche (AAPMA)	P 45
Maison d'Assistants Maternelles	P 16	- A.F.N. et Autres Conflits	P 46
Argent de Poche	P 17	- Familles Rurales	P 47
École Notre Dame de Pontmain	P 19-P 21	- « Entre Nature et Patrimoine »	P 48
APEL Notre Dame de Pontmain	P 22	- Comité des Fêtes	P 49
Bâtiments - Logement 2 rue du bocage	P 23	Brèves de Mairie	P 49-P 50
Travaux d'Alimentation Eau Potable	P 24	Histoire «le Train et la Gare de Brece»	P 51
Travaux Église Notre-Dame de l'Assomption	P 25-P 26	Aléop Transport et Horaires	P 52- P 53
Les Journées du Patrimoine	P 27-P 29	Énedis	P 54
Fondation de Patrimoine	P 30	Déchèteries	P 55
La Sauvegarde de l'Art Français	P 31	Mémo Tri	P 56
Fibre Optique	P32	Espaces de Partage et d'Initiatives	P 57
La Vaccination Anti-Covid	P 33	Brece en Images	P 58
Portage des Repas	P 34	Calendrier des Fêtes et Événements	P 59



1<sup>ère</sup> réunion de chantier - Rénovation de l'église



**Cette année 2021** à l'image de la précédente a été perturbée par l'épidémie de la Covid 19, ce qui n'a pas favorisé les rapprochements conviviaux de nos différentes associations et les rassemblements familiaux et cela a compromis quelque peu notre dynamisme communal.

Cependant, l'équipe municipale au complet, élus et agents, a fait le maximum pour vous apporter écoute et soutien durant ces longs mois compliqués.

Soyons fiers de l'engagement des personnes qui ont mené à bien l'évolution du chantier de notre église dont le financement prévisionnel s'avère très positif et ce, grâce à la recherche de généreux donateurs et aux contacts établis avec les différents organismes privés et publics, sans oublier l'action menée par les diverses associations brecéennes et les bénévoles lors des journées du patrimoine et qui a contribué à la pleine réussite de cet évènement.

C'est avec tristesse, reconnaissance et soutien auprès de sa famille que nous n'oublierons jamais l'engagement de **Maryvonne** qui fut investie dans les associations brecéennes et tout particulièrement dans les journées du patrimoine. Grand merci à elle.

C'est aussi au chœur de cette église que nous avons dit adieu à **Constant Gesland**, notre maire honoraire, qui participa durant ses nombreux mandats de maire à l'essor de notre commune. Hommage à lui.

En cette veille de Noël, notre chère **Mady** nous a quittés brutalement après de longues années de souffrance et de courage. C'est aux côtés de **Robert** qu'elle participa avec ferveur aux manifestations sportives, à la création de l'éco musée et au soutien sans faille à son époux, le soutenant de nombreuses années dans sa mission de maire. Eternels souvenirs. Au revoir **Marie-Odile**.

Bienvenue à **Lucie et Franck** qui assureront dans leurs postes respectifs la continuité des services indispensables au fonctionnement de notre village et sa campagne.

Nous souhaitons donc une bonne retraite bien méritée à **Alain** après de nombreuses années au service de **Brecé** accomplies avec professionnalisme et disponibilité.

Exprimons nos souhaits de réussite et d'épanouissement à **Catherine** dans son nouveau parcours professionnel au sein de la Communauté de communes.

Je remercie l'ensemble des élus, les membres du **CCAS**, le personnel communal, les différentes associations et tous les bénévoles qui ont œuvré pour le bien et les intérêts de notre chère commune. Souhaitons également la bienvenue aux nouveaux habitants.

**Que 2022** soit pour chacun d'entre vous, commerçants, artisans, agriculteurs, salariés, retraités, écoliers, et vous tous Brecéennes et Brecéens une année sereine et chaleureuse et qu'elle vous apporte, santé, joie et bonheur.

**Paul-Edouard MARQUER**  
*Maire*



**Responsables Éditoriaux :** Paul-Edouard MARQUER et Agnès FOUQUÉ-BIGNON

**Comité de relecture du bulletin municipal :** nous tenons à remercier Martine PICHOT - Fabienne THOUVENIN - Aurore CELESTE - Jean-Claude BARRÉ et nos secrétaires Maryline LEBIGOT et Émilie BLANCHET pour leur travail de relecture et d'aide à la rédaction.

**Mise en page graphique du bulletin municipal :** Thierry CHRÉTIEN - TC PROD' - Saint Denis de Gastines

## Personnel Communal

2021 aura vu deux de nos agents communaux partir vers d'autres horizons.



**Catherine CHAUSSIS**

Entrée au sein des services techniques depuis le **1er octobre 1994**, elle a choisi de perfectionner ses compétences en suivant une formation informatique et administrative. Elle a pu ainsi postuler à un poste en rapport avec ses nouvelles connaissances auprès de la **CCBM**.



**Alain BOITTIN**

Agent technique depuis **mars 2003**, il a fait valoir ses droits à la retraite pour cette fin **d'année 2021**. Nous le remercions chaleureusement pour toutes ces années d'investissements sur le territoire de la commune. Nous saluons particulièrement son sérieux, sa gentillesse et sa bienveillance envers ses collègues. Tous les élus lors des différents mandats ont su apprécier ses compétences en tout domaine. Nous lui souhaitons de belles grandes vacances !



**Lucie ANGOT**

Nommée le **1er septembre 2021** pour remplacer **Catherine Chaussis**. Elle est en charge avec Maryline Heuvelinne de la restauration scolaire, de l'entretien des salles, ainsi que de quelques tâches administratives au Secrétariat de Mairie.



**Franck GAUTIER**

A pris son poste le **1er novembre 2021**, après avoir été formé par Alain avant son départ.

## Ils nous ont quittés

**Constant GESLAND, Maire de Brecé de 1983 à 2001, puis Maire Honoraire, est décédé le 22 août 2021, à l'aube de ses 95 ans.**

Après trois mandats de conseiller municipal, **Constant GESLAND** devient tout naturellement **maire de 1983 à 2001**. Sous son impulsion, sachant impliquer le conseil municipal, de nombreux et conséquents projets ont été réalisés : aménagement du terrain de foot d'honneur, construction des vestiaires, terrain de tennis, de la salle des sports, de la salle polyvalente, mise en place de 6 logements communaux dont 5 dans les anciennes écoles, viabilisation du Lotissement les Tilleuls, aménagement du parking du Domaine.

**La période de Constant GESLAND** est aussi marquée par la **réfection de l'église, au niveau de la toiture de la nef, des Chapelles, des 3 retables et du chœur**. Avant-gardiste, il a réalisé une première tranche d'effacement de réseaux électriques et téléphoniques mettant en valeur notre centre bourg.

Son côté précurseur s'est aussi exprimé au niveau du fleurissement, et de **l'aménagement du site paysager route de Châtillon**, apportant un cadre de vie agréable à la cité brecéenne.



Sur le plan associatif, **Constant GESLAND** avait plusieurs cordes à son arc. **Président du CCAS**, à l'écoute des différentes associations, Constant savait apporter son soutien très apprécié.

Également **président du SIVM** (Syndicat à vocation multiple) du canton de Gorrion pendant 10 ans puis **Délégué au Syndicat du bocage**, il a aussi été **membre du SDIS, du conseil d'administration de l'AMF de la Mayenne**. Ces fonctions et ces actions lui ont valu des médailles d'honneur (Régionale, Départementale et Communale).

**Constant GESLAND**, animé par l'esprit de service, a également dirigé **la Clique de Brecé** pendant plusieurs décennies, claironnant l'ambiance aux fêtes de village de la région et

apportant une note solennelle aux différents rendez-vous patriotiques.



Originaire des Charentes, **Danièle Plauzet** est venue s'installer en Mayenne en 2004. Elle était chargée de Mission tourisme à la Communauté de Communes du Bocage Mayennais. Elle habitait « **La Vieuville** » à Brecé depuis une quinzaine d'années. « C'était une voisine discrète et conciliante » nous a indiqué **Patrick Poirier**, membre du conseil municipal.

« **Elle avait intégré la CCBM le 1er janvier 2017 après avoir travaillé à l'Office de Tourisme de la Vallée de la Colmont. Elle avait une grande connaissance du territoire** » rappelle **Nathalie Herbaudeau qui l'a remplacée à la CCBM**. Attachée au patrimoine du secteur, elle avait engagé également à titre personnel des recherches historiques sur les lieux-dits brecéens. Sa famille nous a remis ses documents de travail et nous espérons pouvoir les restituer au fil des années dans notre bulletin.

Elle entretenait notamment de bonnes relations avec notre ancien maire, **Robert Goussin**, avec qui elle partageait ses connaissances et de ces échanges, de nombreux documents ont été réalisés sur les sites patrimoniaux de Brecé. **Elle nous a quittés le 8 février 2021 à l'âge de 59 ans des suites d'une longue maladie. Nous avons une pensée pour elle.**

## Vos démarches administratives

### A LA MAIRIE DE BRECEÉ

#### Etat Civil

- Copie intégrale ou extrait d'actes enregistrés dans la commune

#### Urbanisme

- Réception des demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, etc.), envoi à l'instruction auprès des services de la CCBM et délivrance des autorisations
- Demande d'information cadastrale

#### Recensement pour la Journée Défense et Citoyenneté

- Recensement des jeunes entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3<sup>ème</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire. Pour la délivrance de l'attestation, apporter Carte Nationale d'Identité ou Passeport valide, ainsi que livret de famille à jour et justificatif de domicile



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



Journées Défense et Citoyenneté



#### Inscriptions sur les listes électorales

- Apporter justificatif d'identité et justificatif de domicile, ainsi que le Formulaire cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription complété (disponible sur internet et également en mairie)

### DANS LES MAIRIES DISPOSANT D'UNE STATION D'ENREGISTREMENT POUR CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Mairies les plus proches : **Gorron, Mayenne, Ernée, Lassay** ou tout autre commune disposant d'une station d'enregistrement

**Carte Nationale d'Identité ou Passeport** : Documents à fournir :

- imprimé CERFA 12100\*2 rempli (<https://ants.gouv.fr/>)
- Justificatif d'identité et de nationalité (carte d'identité ou extrait d'acte de naissance)
- Photo d'identité datant de moins de 6 mois
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, Eau, Quittance de Loyer, etc.)

**Pour les passeports** : timbre fiscal 86 € pour les personnes majeures. (disponible chez un buraliste agréé ou sur <https://timbres.impots.gouv.fr/>)



Il convient de prendre rendez-vous dans la mairie de votre choix qui confirmera les pièces à fournir (selon votre situation, certaines pièces complémentaires peuvent être demandées)

### A L'ESPACE FRANCE SERVICES GORRON

Mairie de Gorron  
Place de la Mairie  
53120 GORRON  
Tel. 02.43.30.10.58



Ouvert du lundi au vendredi  
de 8 H 30 à 12 H 15 et de 13 H 30 à 17 H 30  
[msagorron@cc-bocagemayennais.fr](mailto:msagorron@cc-bocagemayennais.fr)

#### L'espaceFrance Services c'est quoi ?

C'est obtenir des informations et effectuer ses démarches administratives dans un lieu unique.

C'est la possibilité d'être accueilli par un agent, sur un même lieu, et obtenir des informations ou effectuer des démarches administratives de 1er niveau auprès des partenaires France Services

C'est gérer les questions liées à la famille, au logement, à l'emploi, à la santé, la retraite, l'énergie, le social, etc.

Les démarches peuvent se faire également seul grâce à l'accès Internet gratuit.

### LES PERMANENCES A GORRON

	1 <sup>ère</sup> semaine du mois	2 <sup>ème</sup> semaine du mois	3 <sup>ème</sup> semaine du mois	4 <sup>ème</sup> semaine du mois
LUNDI	Mission Locale 53 13h30 - 17h00 Sur RDV 02.3.04.18.99	Mission Locale 53 9h - 17h00 Sur RDV	Mission Locale 53 13h30 - 17h00 Sur RDV	Mission Locale 53 9h - 17h00 Sur RDV
MARDI	Centre des impôts 9h - 12h Sur RDV 02.43.30.10.58		Conciliateur 9h - 17h Sur RDV 02.43.30.10.58	Centre des impôts 9h - 12h Sur RDV

## MEMO POUR VOS DEMARCHES EN LIGNE SUR INTERNET

POUR FACILITER VOS DEMARCHES, SITES MIS A LA DISPOSITION DES USAGERS PAR LES ADMINISTRATIONS :

<a href="https://www.service-public.fr/">https://www.service-public.fr/</a> - pour l'accès aux informations administratives concernant la citoyenneté, la famille, le social, la santé, le travail, le logement, le transport, l'argent, la justice, etc	<a href="https://ants.gouv.fr/">https://ants.gouv.fr/</a> - pour la création d'un compte "Particulier" vous permettant d'effectuer vos demandes en ligne concernant le permis de conduire, la carte grise, pré-demande pour le passeport biométrique et la carte nationale d'identité	<a href="https://www.paiement-amende.fr/">https://www.paiement-amende.fr/</a> - pour payer l'amende en ligne - consulter le solde de points - récupérer les points
<a href="https://www.ameli.fr/">https://www.ameli.fr/</a> - pour les remboursements santé, renouvellement carte-vitale, carte européenne assurance maladie	<a href="https://www.lassuranceretraite.fr/">https://www.lassuranceretraite.fr/</a> - pour obtenir le relevé de carrière, demander la retraite en ligne, consulter les paiements	<a href="https://www.impots.gouv.fr/">https://www.impots.gouv.fr/</a> - pour déclarer les revenus, payer les impôts, etc
<a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193</a> - pour déclarer les nouvelles coordonnées (changement d'adresse), simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et de fournisseurs d'énergie.	<a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE</a> - pour vérifier l'inscription sur les listes électorales de votre commune	<a href="https://www.pole-emploi.fr/">https://www.pole-emploi.fr/</a> - pour s'inscrire, connaître les offres d'emploi, s'actualiser, trouver une formation

## Subventions Communales

Association BRECE SPORTS - section football	1 600 €	La Banque Alimentaire de LAVAL	(*)
Association BRECE SPORTS - section volley ball	806 €	Ass. La Lyre Gorronnaise – Section Orchestre	50 €
Association BRECE SPORTS - section V. T. T.	398 €	A. P. E. I. de MONTAUDIN	75 €
Comité des fêtes de BRECE	1 473 €	Association des Paralysés de France LAVAL	75 €
Association CLUB de l'AMITIÉ de BRECE	482 €	Ligue contre le Cancer – Laval	75 €
Association les « Mini-Nous » de Brece	3 000 €	Prévention Routière de LAVAL	50 €
Familles rurales de Brece	281 €	Chambre des Métiers de LAVAL	50 €
Brece entre nature et patrimoine	700 €	U. D. A. F. de LAVAL	60 €
Association A. F. N. BRECE	147 €	Mayenne Nature Environnement (MNE) de Laval	50 €
A. P. E. L. de BRECE	800 €	France Alzheimer de Laval	75 €
Le Secours Catholique de LAVAL	120 €	AFM-Télé-proton 53	50 €
Restos du Cœur GORRON (*)	(*)	Association conciliateurs de Justice Cour Appel Angers	(*)
Association Trait d'Union de Gorrion	(*)	Ass. «Loisirs» de la Maison de retraite de Gorrion	80 €

(\*) Subvention versée par la CCBM



## Naissances



2  
0  
2  
1

DUPAS Théo

3 mars

LEGROS Cassandra

6 mai

BARBÉ Clémentine

18 septembre

5 naissances (sur l'année)

## Mariages

2021



POTTIER Jean-François et HAMON Tatiana  
28 août

## Décès

2  
0  
2  
1

### DÉCÈS

BERTHUIT Claude

3 avril

SWEETMAN Barry

15 juillet

## Décès



2  
0  
2  
1

### TRANSCRIPTION DE DÉCÈS

PLAUZET Danièle

8 février

TOUCHEFEU Marie née RONDEAU

12 février

DAUNE Fernand

28 février

REBOURS Francis

5 avril

GESLAND Constant

22 août

ACAMBON Rolande née COIGNARD

26 septembre

BARBÉ Maryvonne née BAUDET

30 septembre

LATOUR Michel

3 novembre

GUILLOIS Nicolas

10 décembre

GOUSSIN Marie-Odile née POTTIER

24 décembre



*Ne sont indiqués que les événements d'état-civil dont la publication est consentie ou autorisée.*





## Participation et Subventions

### Participation et Subventions Ecoles Année scolaire 2020/2021

La participation annuelle aux frais de fonctionnement des écoles est établi suivant le coût moyen départemental :

**1 409 € par élève scolarisé en classe maternelle**

**430 € par élève scolarisé en primaire**

### Ecole Notre-Dame-de-Pontmain de Brecé

Frais de fonctionnement versés à l'école Notre-Dame-de-Pontmain suivant convention

Base 2020 : 1 500 € par élève scolarisé en classe maternelle et 600 € en primaire (compris périscolaire)

Base 2021 : forfait suivant coût moyen départemental

	Maternelles		Primaires				
4° tr. 2020	23 enfants	8 625,00 €	33 enfants	4 950,00 €	Total :	13 575,00 €	
1° 2° 3° tr. 2021	22 enfants	23 248,50 €	35 enfants	11 287,50 €	Total :	34 536,00 €	
Subvention exceptionnelle OGEC Brecé (départ ASEM et divers frais)						11 000,00 €	
Participation aux frais périscolaires de garderie						4 000,00 €	
						Total :	63 111,00 €

### Ecoles Publiques de Gorrion

Frais de fonctionnement versés à la commune de Gorrion suivant coût moyen départemental

	Maternelles		Primaires			
	4 enfants	5 636,00 €	13 enfants	5 590,00 €	Total :	11 226,00 €

### Ecole Publique de Châtillon-sur-Colmont

Frais de fonctionnement versés à la commune de Châtillon-sur-Colmont suivant coût moyen départemental

	Maternelles		Primaires			
	néant		1 enf.et 1/2 part	645,00 €	Total :	645,00 €



## Tarifs Communaux 2022

### Location Salle Polyvalente

Réservations Salle tél : 07 56 37 74 06

GRANDE SALLE	Tarif de base	Tarif association
Vin d'honneur (le samedi)	270 € (verres compris)	216 € (verres compris)
Vin d'honneur (hors samedi)	110 € (+ 0,15 €/verre)	88 € (+ 0,15 €/verre)
Conférence, théâtre, concours de cartes, loto, réunion & divers	100 € (vaisselle non comprise)	80 € (vaisselle non comprise)
Repas, Buffet	300 € (vaisselle non comprise) + 70 € /jour supplémentaire	150 € (vaisselle non comprise) + 35 € /jour supplémentaire
Repas mariage	340 € (vaisselle non comprise) + 70 € /jour supplémentaire	
PETITE SALLE (cantine)		
Repas, Buffet	90 € (vaisselle non comprise) + 45 € / jour supplémentaire	45 € (vaisselle non comprise) + 22 € / jour supplémentaire
Réunion + Vin d'honneur	50 € (+ 0,15 €/verre)	40 € (+ 0,15 €/verre)

En ce qui concerne la location de la salle polyvalente, priorité est donnée à la location de la grande salle. La petite salle ne peut donc être réservée que 2 mois maximum avant la date d'occupation.

La salle pourra être mise à disposition gratuitement à compter du vendredi 14 H pour les locations du week-end.

### Location Salle des Tilleuls

LOCATION SALLE DES TILLEULS	Tarif de base	Tarif association
Vin d'honneur	50 € (+ 0,15 €/verre)	40 € (+ 0,15 €/verre)
Repas, Buffet	90 € (+ couverts) + 40 €/jour sup.	45 € (+ couverts) + 20 €/jour sup.
Séances de formation, ventes, réunion, sépulture & divers : 30 €		
La salle sera gratuite pour les réunions, assemblées générales des associations et organismes Brecéens.		
- Les classes regroupées bénéficieront du tarif association.		
- Les arrhes (50 % de la location) seront exigées lors de la réservation (sauf pour les associations et classes regroupées) et seront conservées si désistement dans les 3 mois précédents la date retenue.		
LOCATION VAISSELLE, TABLES, CHAISES et SONO		
Couvert Complet : 0.60 € /personne Comprenant : - 2 assiettes plates - 2 verres (vin et eau) - Couverts à poisson - 1 assiette à dessert - 1 coupe à champagne - Couverts (fourchette, couteau, petite & grande cuillères) - 1 assiette creuse - 1 tasse		
Couvert Simple : 0.40 € /personne Comprenant : - 1 assiette plate - 1 ou 2 verres au choix - 1 assiette à dessert - 1 tasse - Couverts (fourchette, couteau, petite et grande cuillères)		
Les couverts (Cuillères, fourchettes, couteaux, petites cuillères)	0.25 €/personne	
Verre ou tasse	0.15 €/verre	
Chaise	0.25 € / chaise	
Table	1.25 € / table	
Sono : 16 € Pour les associations brecéennes, la sono est mise à disposition gratuitement.		
NETTOYAGE mal effectué (la mairie étant seule juge) - Parquet tâché, vaisselle, carrelage, sol, feux ou ensemble cuisine... mal nettoyés : 80 €		

## Tarifs Communaux 2022

### Location Salle de Sports

Réservations Salle tél : 07 56 37 74 06

LOCATION SALLE DE SPORTS	
<b>Pour les activités sportives :</b>	- 15 € / heure pour les cours de gym collectif - 25 € / heure pour les sports collectifs (futsal...) - 50 € la demi-journée - 2 € / heure / personne pour les sports ou activités individuels  Pour les associations communales et l'école de Brecé la salle est mise à disposition gratuitement dans le cadre de la pratique sportive.
<b>Pour un vin d'honneur , pour terrain de jeux :</b>	- 60 € par jour de location et uniquement si location de la salle polyvalente. <i>(En raison des activités sportives, la salle ne sera mise à disposition que le jour de la location et non la veille)</i>
<b>Pour les repas :</b>	Les associations communales (uniquement) bénéficieront du tarif et des conditions pratiqués pour la location de la salle polyvalente.
<b>DROIT DE PLACE</b>	30 € l'emplacement par jour et quel que soit le temps de présence

## Tarifs Divers

### SERVICE FUNERAIRE

#### CONCESSIONS ET CAVURNES

- \* Concessions et Cavurnes pour 30 ans : **84 €**
- \* Concessions et Cavurnes pour 50 ans : **120 €**

#### CAVEAU 2 PLACES AU CIMETIERE : 1 500 €

#### SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE SEPTEMBRE 2021/JUILLET 2022

- \* Prix du repas enfant : **3.90 €**



## Païement des services municipaux

### Plusieurs options de païement pour les services municipaux sont possibles

- **Prélèvement permanent pour la restauration scolaire** : formulaire Prélèvement Mandat SEPA à compléter en début d'année scolaire avec la fiche cantine (à privilégier)



Sur [Payfip.fr](http://Payfip.fr) ([tipi.budget.gouv.fr](http://tipi.budget.gouv.fr)) 24H/24 et 7J/7

- Prélèvement unique (à privilégier – sans frais pour la collectivité)
- Carte bancaire

- **Païement par chèque** : s'il s'agit un païement intégral, envoi au centre d'encaissement 35908 Rennes avec talon de païement dans l'enveloppe retour

- **Païement en espèces ou par chèque** : SGC MAYENNE Centre des Finances Publiques 75 rue des Alouettes CS 10500 53105 MAYENNE CEDEX

- **Païement auprès d'un buraliste agréé** : en espèces ou en carte bancaire (Bar des Sports Gorron)

## Permis de Construire

N° d'enregistrement	Nom et Adresse du demandeur	Adresse du terrain	objet de la demande
PC 05304221M0001	<b>LAIGLE Eric</b> La grande Brunerie 53 300 COUESMES VAUCE	13 lot du Rocher	Construction d'une maison individuelle
PC 05304221M0002	<b>Gaec Fabrice Delphine BAGLIN</b> La Bertraie 533300 LE PAS	La Bertaie 53120 BRECE	Transformation d'un bâtiment poulet label de 400m <sup>2</sup> en stabulation génisses avec construction d'un bâtiment à côté servant de couloir d'alimentation
PC 05304221M0003	<b>MEREAU Franck</b> 1 Saulnière 53120 BRECE	1 Saulnière	Construction d'un préau à usage d'abri de jardin et stockage matériel
PC 05304221M0004	<b>HIBOU Christian</b> 34 rue des Pins 53120 BRECE	34 rue des Pins	Extension d'une maison et d'un garage
PC 05304221M0005	<b>DENANCÉ Chantal</b> La Foucherais 53120 BRECE	14 rue du Rocher	Construction d'une maison d'habitation traditionnelle en parpaings enduits

## Déclaration Préalable

N° d'enregistrement	Nom et Adresse du demandeur	Adresse du terrain	Objet de la demande
DP 05304221M0001	SCEA MILLET GILMAS MILLET Daniel 6 La Gauterie 53120 BRECE	La Gauterie	Déplacement d'une haie pour améliorer les pratiques culturales
DP 05304221M0002	FRASER John 15 The Retreat Goat Lees Lane Ashford, Kent, TN25, 4 QT (Royaume Uni)	15 Favières	Ouverture : Porte avec issue de secours, escalier
DP 05304221M0003	DUVAL Amin 3 rue Blaise Desgoffe 75006 PARIS	13, rue de la Fontaine	Changement portes et fenêtres
DP 05304221M0004	LANGLOIS Fabienne La Fougerais l'Épinay le Comte 61350 PASSAIS VILLAGES	1 rue de la Fontaine	Aménagement de l'annexe en habitation. Modification des façades, création une porte et changement une fenêtre façade sud. Suppression une porte et une fenêtre et réalisation d'un bardage sur façade ouest.
DP 05304221M0005	SANDERS Roger La Bannetière 53120 BRECE	La Bannetière	Remplacement et ajout de fenêtre de toit
DP 05304221M0006	CARRÉ Jacqueline Les sapins 53120 BRECE	6 rue des sports	Construction muret en agglo et pose d'un portail et portillon
DP 05304221M0007	BERRY Clare 8 La Vieuville 53120 BRECE	8 La Vieuville	Construction d'un abri de jardin
DP 05304221M0008	EDON Flavien 15 Vérolle 53120 BRECE	15 Vérolle	Réalisation d'une isolation thermique par l'extérieur de 92 mm en finition bois laqué RAL 109 sur pignon nord ouest.
DP 05304221M0009	PICOT Joffrey et Caroline 16 rue Louis Leblanc Appt 17 78120 RAMBOUILLET	16 Les Mézerais	Extension à usage d'habitation contiguë à la construction existante

## Droits et Devoirs des Riverains de Cours d'Eau

### Que dit la réglementation ?

Les droits et obligations liés aux cours d'eau sont encadrés par la réglementation. Ainsi, le Code de l'Environnement prévoit que les berges et le lit des cours d'eau non domaniaux appartiennent aux propriétaires riverains. L'entretien du lit et de la végétation des berges est donc de leur responsabilité : ils doivent à ce titre veiller à la préservation des espèces protégées et de leurs habitats, notamment lors de la réalisation de travaux.

\*\*\*\*\*

La Communauté de Communes du Bocage Mayennais a la responsabilité de la Gestion des Eaux et des Milieux Aquatiques et la Protection contre les Inondations (GEMAPI). C'est à ce titre qu'elle intervient pour la mise en place de programmes coordonnés de travaux présentant un caractère d'intérêt général. Elle ne se substitue en rien aux obligations des propriétaires riverains de cours d'eau.

Les droits	Les devoirs
<b>Le droit de propriété</b>	<b>L'entretien sélectif et régulier</b>
<p>L'eau est un bien commun. Lorsque la rivière traverse une propriété, seul son lit appartient au propriétaire du terrain. Lorsque la rivière délimite deux propriétés, son lit appartient pour moitié à chaque propriétaire.</p> <p>Comme pour toute propriété privée, le propriétaire riverain a la possibilité d'interdire l'accès de ses berges au public.</p>	<p>Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau et de ses berges afin de maintenir le cours d'eau dans un bon état écologique. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- effectuer un entretien sélectif et localisé de la végétation,</li> <li>- assurer l'écoulement des eaux en enlevant les embâcles et les déchets flottants,</li> <li>- maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre en préservant la sinuosité,</li> <li>- assurer le bon maintien des berges</li> <li>- conserver une biodiversité importante à l'intérieur et autour du cours d'eau.</li> </ul>
<b>Le droit d'usage de l'eau</b>	<b>Le respect de l'eau</b>
<p>Le propriétaire riverain peut utiliser l'eau pour son usage domestique mais toujours dans le respect de la réglementation en vigueur : Il y a ainsi obligation de maintien d'un débit minimum réservé pour garantir la vie, la circulation et la reproduction des espèces qui la peuplent. En période de sécheresse, le prélèvement peut être restreint par arrêté préfectoral.</p>	<p>Utiliser l'eau ne doit pas aller à l'encontre du bon équilibre du cours d'eau : le riverain ne doit pas altérer la qualité de l'eau au droit de sa propriété.</p> <p>Il est interdit de jeter, déverser ou laisser s'écouler dans les eaux superficielles quelque substance susceptible d'avoir des effets néfastes sur la santé publique, sur les écosystèmes aquatiques ou sur la qualité de la ressource en eau pour l'alimentation humaine et animale.</p>
<b>Le droit de pêche</b>	<b>Le droit de passage</b>
<p>Le propriétaire riverain a le droit de pêche jusqu'au milieu du cours d'eau (limite de propriété) sous réserve d'avoir une carte de pêche et de respecter la réglementation.</p> <p>Le propriétaire peut signer un bail de pêche avec une association de pêche (AAPPMA) ou avec la Fédération départementale de pêche par lequel il délègue le droit de pêche</p> <p><b>Les travaux d'aménagement</b></p> <p>Tout projet (hors entretien régulier) susceptible d'avoir un impact direct ou indirect (drainage, busage, curage, réfection de berge, digue, merlon...) sur le milieu aquatique (cours d'eau, zone humide, plan d'eau...) est soumis à procédure administrative au titre de la loi sur l'eau et des milieux aquatiques.</p>	<p>Le propriétaire riverain doit accorder un droit de passage (un point d'accès suffit, sans aménagement particulier) aux agents assermentés et aux membres de l'association de pêche. La circulation sur les cours d'eau des engins nautiques de loisir non motorisés peut s'effectuer librement dans le respect des règles et des riverains.</p>



### Vos Contacts : Communauté de Communes du Bocage Mayennais - Service Environnement

- **Axel Roiné** : Technicien Milieux Aquatiques : 06 21 96 46 13 // [axelroine@bocage-mayennais.fr](mailto:axelroine@bocage-mayennais.fr)
- **Valérie Cornu** : Responsable du service Environnement : 06 30 29 15 56 // [valeriecornu@bocage-mayennais.fr](mailto:valeriecornu@bocage-mayennais.fr)

## Restauration Scolaire

Contact pour la restauration Scolaire  
07 56 37 74 06 (SMS)

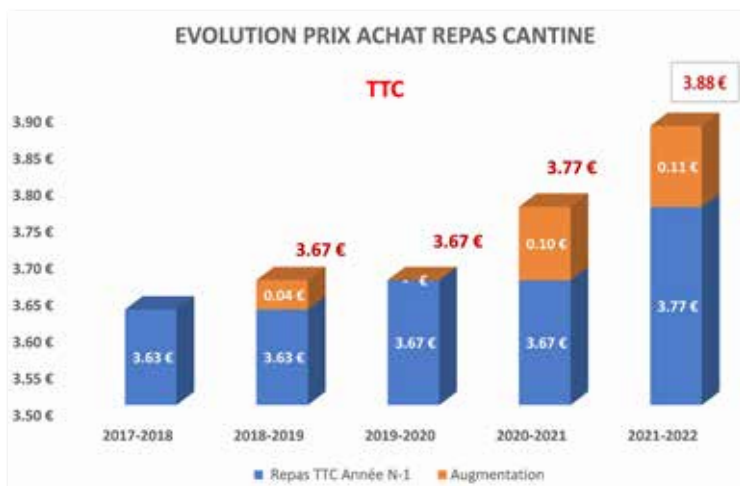
Pour l'année scolaire 2021/2022, 45 enfants ont été inscrits en septembre 2021 au service de restauration scolaire municipale. Ainsi, selon les semaines, 35 à 45 enfants fréquentent quotidiennement la cantine. Ils sont encadrés par **Maryline et Lucie**. **Lucie** a remplacé en cours d'année **Catherine**, qui occupe aujourd'hui un emploi à la Communauté de Communes du Bocage Mayennais. Les repas sont confectionnés par **l'ESAT de Gorrion** et arrivent en liaison chaude à la **Salle Polyvalente** en fin de matinée. Les agents préparent les tables dans le respect des consignes pour lutter contre la pandémie de **COVID** et vont ensuite chercher **les enfants à l'école Notre-Dame-de-Pontmain**.



### Qualité des repas

**La loi Egalim** prévoit notamment de favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous avec 50 % de produits de qualité durable, dont au moins 20 % de produits bio. En mai 2021, l'ESAT indiquait « Nous sommes aujourd'hui à 12% de bio dans nos préparations, et nous allons continuer à augmenter pour atteindre à minima les 20%. Pour l'essentiel les produits sont mayennais car nous fonctionnons avec mangerbio 53 ou en régional avec mangerbio 44 ».

Au regard des exigences de la loi Egalim, les prix d'achat des repas à l'ESAT ont augmenté comme suit ces dernières années :



A ce prix d'achat à l'ESAT de 3.88 €, il convient d'ajouter, pour obtenir le prix de revient du repas le coût du personnel et des fluides (eau, électricité, chauffage gaz de la salle polyvalente). **Ainsi le coût réel du repas est estimé à 6.91 €.**

**Le conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 3 juin 2021, de fixer le prix de vente du repas aux familles à 3.90 € pour la période scolaire 2021/2022. Ainsi, la commune prend en charge 44 % du prix réel des repas.**



Pour information, pour des prestations identiques, le prix du repas facturé à **Châtillon-sur-Colmont** pour l'année scolaire 2021/2022, est de **4.00 €** et à **Gorrion de 4.00 € pour les enfants de Gorrion et 5.00 € pour les enfants non domiciliés à Gorrion.**

La municipalité remercie le personnel de la cantine, qui veille en permanence au respect des conditions sanitaires imposées par la pandémie. Bienvenue à **Lucie** dans ses nouvelles fonctions.



### Contact pour la restauration Scolaire

**Salle Polyvalente** Tel. 02 43 08 00 17 - 7/7j, 24/24h

(répondeur) –

Suivant règlement de la cantine scolaire, informer avant 9 H 30 d'une absence directement à la Salle Polyvalente

**Inscription obligatoire à la mairie en début d'année scolaire :** Tel. 02 43 08 64 52



## Maison d'Assistantes Maternelles LES MINI-NOUS

### Les Mini-Nous poursuivent leur aventure !



Depuis 2019 nous accueillons vos enfants dans la convivialité, la bonne humeur et sans oublier « **les gestes barrières** » !!!!

**La MAM** est composée de 2 assistantes Maternelles pouvant accueillir les enfants du lundi au vendredi (samedi matin sur demande) de 6h00 à 21h00.

**Cette année, 15 enfants âgés de 3 mois à 6 ans, majoritairement de Brecé,** sont parmi nous.

Pendant les différents confinements, **la MAM** est restée ouverte afin de permettre aux parents soignants d'aller travailler.

Notre démarche Zéro Déchet continue. Les enfants participent au tri des déchets. Les épluchures et les restes des assiettes nourrissent nos 2 poules. A la rentrée de septembre 2022, certains de nos «bouts de chou» seront scolarisés. Ils auront 3 ans déjà !!!! Ils laissent leurs places aux futurs «**Mini-Nous**».

N'hésitez pas à nous contacter.

*Nous remercions la municipalité pour son aide et son soutien*



Contact : MAM Les Mini-Nous 11 rue de la Fontaine 53120 BRECE  
Tél. 07 81 94 04 26 ou 06 95 38 87 45

Assistante maternelle à Brecé également :  
**Mme Vanessa LAMARRE** - 9 rue du Rocher - Tel. 02 43 03 35 33

## Accueil de Loisirs PRIM' MÔMES & GO LOISIRS GORRON



**L'accueil de loisirs Prim'mômes** est ouvert tous les mercredis de la période scolaire, les petites vacances et les vacances d'été (sauf du 1er au 21 Août 2022).

**Go Loisirs** (planning d'activités sportives) est ouvert une semaine à la Toussaint / aux vacances d'Hiver / au Printemps et l'été (sauf du 1er au 21 Août 2022).

**Le centre de loisirs** accueille vos enfants à partir de 3 ans (ou 2 ans et scolarisé) jusqu'à 12 ans et **Go loisirs** à partir de 8 ans. Vous pouvez les inscrire à la carte (demi-journée / journée avec ou sans repas et garderie) de 7h30 à 19h.

Les inscriptions se font en ligne via le portail famille accessible à partir du site internet bocage-mayennais.fr (si vous n'avez pas votre code, merci de contacter la directrice **Justine RENARD**). Elles se font au plus tard : Le lundi (à 12h) pour réserver un mercredi et le vendredi précédent la dernière semaine avant les vacances pour les vacances.

Passé ce délai, les enfants sont accueillis dans la limite des places disponibles.

Pour toutes inscriptions, il faut compléter un dossier (sur le portail famille) et y joindre les documents (l'assurance extrascolaire, la photocopie du carnet de vaccination, et l'attestation de quotient familial.)



### Tarif enfance jeunesse applicable à partir du mercredi 5 janvier 2022

Mode de tarification	grille de tarif 2022 au quotient familial						
	0 à 499	500 à 699	700 à 899	900 à 1049	1050 à 1199	1200 à 1399	1400 et +
Journée (vacances)	5,33 €	5,66 €	5,99 €	6,31 €	6,64 €	6,97 €	7,30 €
1/2 journée (vacances)	2,67 €	2,83 €	2,99 €	3,16 €	3,32 €	3,48 €	3,65 €
Journée (mercredi)	3,75 €	3,97 €	4,19 €	4,42 €	4,65 €	4,87 €	5,10 €
1/2 journée (mercredi)	1,88 €	1,99 €	2,10 €	2,21 €	2,32 €	2,44 €	2,55 €
semaine complète	25,32 €	26,88 €	28,44 €	29,99 €	31,56 €	33,11 €	34,67 €
semaine de 4 jours avec un jour férié	20,28 €	21,52 €	22,76 €	23,99 €	25,24 €	26,48 €	27,72 €
Journée option sport	5,88 €	6,23 €	6,59 €	6,95 €	7,31 €	7,66 €	8,03 €
1/2 journée option sport	2,92 €	3,11 €	3,29 €	3,47 €	3,66 €	3,85 €	4,03 €

Tarif repas 4 € - Accueil péricentre : 0.50 € la demi-heure

Nous élaborons un **programme** (avec des activités manuelles, sportives, sorties...) lors de chaque période (mercredis et vacances). Il est visible sur le site du **Bocage Mayennais** : vous y trouverez également le programme sportif de **Go Loisirs**.

**Un transport aux activités sportives et culturelles est assuré sur Gorron les mercredis scolaires.**

**Contact :**  
Justine RENARD : 06.11.23.27.08 - E-mail : primmomes@bocage-mayennais.fr



## R.P.E DU BOCAGE (Relais Petite Enfance)

### MISSIONS DU RELAIS

#### Professionnels de la Petite Enfance

**Vous êtes : assistant(e) maternel(le), assistant(e) familial(e), garde à domicile, candidat à l'agrément...**

- Échangez sur vos pratiques avec d'autres professionnels.
- Renseignez-vous sur vos droits et devoirs en tant que salarié.
- Tenez-vous informé dans les domaines de la petite-enfance, l'agrément, les formations...
- Assistez aux « **Matinées rencontre-éveil** » pour rencontrer d'autres professionnels, rompre l'isolement et partager avec l'enfant un moment de jeu et de plaisir mutuel dans un cadre différent que votre domicile.
- Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

#### Parents-Futurs parents

- Trouvez un mode d'accueil adapté à vos besoins : **assistant(e) maternel(le) agréé(e), Maison d'assistantes maternelles, gardes à domicile...** Faites-vous conseiller ou consultez simplement la liste actualisée des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et des lieux d'accueil.
- Renseignez-vous sur les démarches à effectuer en tant que parent employeur : législation, contrat, droits, devoirs, aides financières, pajemploi, formation des salariés...
- Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

#### Enfants 0 à 3 ans

L'enfant de 0 à 3 ans, accompagné d'un adulte,

- Participe, selon ses envies, à des moments de vie collective. Il découvre et explore un nouvel environnement, de nouveaux jeux...
- Rencontre d'autres amis et vit ses premiers moments de socialisation.

### PERMANENCES

En tant que professionnels de la petite enfance, vous avez des questions sur votre contrat, vos droits et vos démarches administratives ? Lucie DESECHALLIERS se tient à votre disposition afin de vous accompagner dans vos recherches.

Uniquement sur rendez-vous physique ou téléphonique Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 13h15 - 17h15

### MATINEES RENCONTRE-EVEIL

Les « matinées rencontre-éveil » sont des moments de rencontre et d'échanges avec les enfants que vous accueillez.

Venez profiter d'un espace de jeu et d'éveil avec d'autres professionnels de la petite enfance. Ouverts aux professionnels de la petite enfance et de manière exceptionnelle aux parents.

Pour connaître le planning, contactez le RPE



Contact Communauté de Communes du Bocage Mayennais

Lucie DESECHALLIERS 1 Grande Rue - 53120, Gorron  
02.43.08.77.61 ou 06.16.52.63.25 [rpe@bocage-mayennais.fr](mailto:rpe@bocage-mayennais.fr)

## Argent de Poche

### MAISON DES INITIATIVES JEUNESSE



La Maison des Initiatives jeunesse ( MIJ) permet aux jeunes de 12 à 25 ans (collégiens, lycéens et étudiants) d'avoir localement des informations sur les sujets qui les préoccupent (orientation, santé, job saisonnier, étude, logement, séjour, partir à l'étranger,...). La MIJ est basée à Gorron (salle omnisports) **mais elle est itinérante à la demande d'un groupe de 3 jeunes ou à la demande d'une commune.**

**Lors de chaque période de vacances scolaires, plusieurs chantiers citoyens sont proposés par les communes de la CCBM.**

Chantiers « *argent de poche* » pour les jeunes de 16 à 18 ans (veille des 19 ans) et des chantiers « *actes citoyens* » pour les jeunes de 14-15 ans, les 2 dispositifs permettent : de découvrir le monde du travail, d'acquérir des compétences, de travailler en équipe, de rencontrer d'autres jeunes et d'échanger avec les agents ou bénévoles.

PERIODE DE VACANCES	SEMAINE
2022	D'INSCRIPTION
Du 7 au 18 février	Semaine 3
Du 11 au 22 avril	Semaine 12
Du 27 juin au 31 août	Semaine 22
Du 24 octobre au 4 novembre	Semaine 40
Du 19 décembre au 23 décembre	Semaine 48

**Comment s'inscrire ... : Pour pouvoir en bénéficier, il faut télécharger ou venir retirer un dossier d'inscription auprès de la MIJ.**

**Le dossier est valable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Une cotisation de 2€ sera demandée.**

Un chantier de 3h permet d'acquérir une première expérience de travail, se faire connaître, rencontrer d'autres jeunes, acquérir des compétences, valoriser son CV et gagner un peu d'argent de poche (15€/3h) pour les jeunes de 16-18 ans et une bourse de 15€ pour les jeunes de 14-15 ans.

Maison des initiatives jeunesse (MIJ) avenue Charles de Gaulle 53120 Gorron. Tél : 06.72.37.08.35  
Horaires : mercredi 10h-18h / mardi, jeudi 15h-18h . Rendez-vous itinérant possible sur demande  
mij53@orange.fr site : [www.maisondesinitiativessitew.org](http://www.maisondesinitiativessitew.org)  
Facebook : Mij Bocage Mayennais Instagram : Mijbocagemayennais

## Chantier Argent de Poche à Brecé

Dans le cadre de la Maison Initiatives Jeunesse (MIJ), la commune a eu recours au dispositif chantier citoyen « *Argent de Poche* », qui a pour but d'impliquer des jeunes dans la vie de leur territoire et de les faire participer à des projets tels que la mise en valeur du patrimoine, l'entretien et l'embellissement de la commune. La commune a sollicité ce dispositif du **25 au 27 octobre 2021** pour entretenir le cimetière pour un coût d'indemnisation de 90 €. Ainsi, deux jeunes de Brecé, **Clara et Zélie** ont participé à trois demi-journées encadrées par les deux agents communaux **Alain et Stéphane** pour le nettoyage du cimetière.

*La municipalité et les agents ont apprécié leur motivation et les en remercient.*



## École Notre Dame de Pontmain

**Chef d'établissement :** Mme THEBAULT Stéphanie

**Mmes BOITTIN Manon, LERAY Laurence, MICHEL Gabrielle, THERY Frédérique et TRILLION Delphine,** enseignantes et enseignante spécialisée

**Les ASEM :** Claire et Lucie

### HORAIRES DE CLASSE

Lundis – mardis – jeudis – vendredis  
8h45-12h / 13h20-16h20

### HORAIRES DE LA GARDERIE

7h15 le matin jusqu'à 19h00 le soir.

### RESTAURATION SCOLAIRE

S'inscrire en mairie  
lieu : Salle Polyvalente

**L'école de Brecé** accueille tous les enfants de 3 à 11 ans domiciliés ou pas sur la commune de Brecé. Les élèves sont répartis en trois classes avec des effectifs réduits ce qui permet une véritable attention pour chacun.

### Projet éducatif :

La communauté éducative de l'école Notre Dame de Pontmain construit son projet d'école autour de l'accueil de chacun. Elle souhaite instaurer un climat de confiance afin que chaque enfant puisse trouver sa place au sein de l'école et ainsi construire l'estime qu'il a de lui-même. L'école prépare des futurs citoyens où l'important n'est pas moins de réussir sa vie que de réussir dans la vie.

### Organisation :

L'école accueille 54 élèves répartis en 3 classes.

Les classes à cours multiples favorisent l'autonomie et la responsabilisation de chaque enfant. Vivre dans une telle école, c'est grandir et s'épanouir dans un climat de respect, d'écoute et d'entraide.



Petites - Moyennes et Grandes Sections



CP-CE1

### Renseignements pratiques :

OGEC (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques) :  
présidente **Mme DUTHOIT Cécile**

APEL (Association des Parents d'Elèves) :  
président **M LEFEVRE Fabrice**



CE2-CM1- CM2

### École Notre Dame de Pontmain

10 rue des sports – 53120 BRECE -02.43.08.61.03

E-mail : brece.ecole.ndpontmain@ddec53.fr

## École Notre Dame de Pontmain

### Des actions et activités

Voici quelques actions et activités mises en œuvre dans le cadre du projet d'école permettant ainsi une ouverture sur l'extérieur et l'écoute des besoins des enfants et des attentes des parents :

Suivi des programmes de l'éducation nationale avec des :

- temps de lecture plaisir journaliers
- manipulations pour mieux comprendre (carrés de jardin, matériel de manipulation, ateliers, jeux...)
- séances d'apprentissage de l'anglais et accueil d'élèves allophones
- activités artistiques (visites au musée d'art contemporain Pontmain...)
- séances d'éducation musicale selon le projet annuel en partenariat avec l'école de musique
- séances de natation à la piscine de Gorron
- possibilités de tutorat
- conseils de coopération hebdomadaires où les enfants de primaire apprennent à parler, débattre, résoudre des situations conflictuelles...



### Pastorale :

- Les enseignants organisent des temps forts avant les fêtes chrétiennes (**Toussaint, Noël, Epiphanie, Carême, Pâques, Ascension, Pentecôte**) : description de la fête, réflexion pour les plus grands sur les valeurs de générosité, aide aux plus démunis, joie d'être avec les autres, espoir...
- **la catéchèse est proposée à partir du CE1, par des bénévoles de la paroisse Notre Dame du Bignon à Gorron, hors temps de classe.**

## École Notre Dame de Pontmain

### Les autres projets et activités de l'année :

- Classe découverte à Pénestin pour les élèves du CP au CM2.
- Traversée de la baie du Mont Saint Michel à pied
- Piscine pour tous les élèves du CP au CM2.
- Sorties spectacles avec Atmosphère et la CCBM
- Projet d'un jardin
- Participation aux journées sportives de secteur



## APEL Notre Dame de Pontmain

**L'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre** est la plus importante association de parents d'élèves. Celle-ci soutient les projets éducatifs des établissements d'enseignement catholiques. Elle est ouverte à tous les parents des enfants de l'école.

**L'APEL** a pour missions d'accueillir et d'accompagner les nouvelles familles, de faciliter le lien entre toutes les familles et l'équipe enseignante. L'organisation de diverses manifestations, créant ainsi du lien social entre tous les accompagnants de l'éducation des enfants (parents, enseignants, personnel de l'école et villageois), permet à tout enfant de participer aux sorties pédagogiques proposées.

**Pour cette année 2021/2022, le bureau se compose de :**

Président : LEFEVRE Fabrice

Trésorière : DUPONT Elodie

Secrétaire : LEFEUVRE Pauline

La situation sanitaire actuelle ne permettant pas les réunions publiques festives telles que les repas ou bien encore le goûter/spectacle de Noël, ne seront tenues que des ventes ponctuelles au sein de l'établissement.

**L'APEL** remercie les différents partenaires, commerçants et membres qui oeuvrent activement au bon fonctionnement de l'association

**L'APEL de BRECE et l'OGEC Notre-Dame-de-Pontmain vous souhaite une heureuse année 2022.  
PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS FAMILLES**



**APEL BRECE :**

M. Fabrice LEFEVRE

Tel. 06 71 17 04 84



## Logement 2 rue du bocage

Le logement 2 rue du Bocage a été achevé dans le courant du mois de juin 2021 et mis en location le 1er juillet. Il dispose d'un vaste séjour, d'une cuisine, d'une salle d'eau et d'une arrière-cuisine au rez-de-chaussée. A l'étage, il y a trois chambres et une salle de bains avec douche et baignoire.

Les dépendances comprennent deux abris, un garage et un emplacement de parking extérieur. L'ensemble est clôturé par un mur en pierres.

Le logement a été terminé avec quelques mois de retard dus à la pandémie qui a freiné l'avancement des ouvrages. Lors du deuxième trimestre 2021, les artisans ont connu également des difficultés d'approvisionnement de matériaux.



## Travaux Alimentation d'Eau Potable

### RUE DE LA MAIN GANTÉE ET RUE DES PINS

Les travaux d'Alimentation Eau Potable de la Main Gantée ont été réalisés par l'entreprise **CISE** et dirigés par le **SEKOM**. Ils ont démarré le **28 juin 2021** et ont duré un mois. La conduite d'eau et les compteurs des huit maisons ont été changés. La reprise du goudron a été effectuée à la suite.

Les travaux d'eau de la **rue des Pins** réalisés par la même entreprise ont débuté **début septembre 2021** après les vacances d'été et ont duré 2 mois. Ces travaux ont été réalisés au préalable des travaux d'enfouissement des réseaux.

#### LES COMPÉTENCES DU SEKOM

**Adduction d'eau sur vingt communes.**

7 570 abonnés pour 7 500 habitants desservis.

900 000 mètres cubes distribués.

920 km de réseau hors branchements et une quinzaine de kms renouvelé en 2020.

**Assainissement non collectif :**

3 500 foyers individuels soit 8 000 habitants.

**Prestation de service :**

Conventions de prestations pour différentes collectivités.



### TRAVAUX DE DISSIMULATION DES RESEAUX ELECTRIQUES HAUTE ET BASSE TENSIONS RUE DES PINS

Les travaux de dissimulation des réseaux sont conduits sous la direction de **Territoire d'Énergie 53**. L'entreprise adjudicataire des travaux est intervenue pour l'enfouissement des **réseaux EDF et PTT** courant septembre, la pose des lampadaires, du **poste EDF** et la remise en état des voiries ayant un début de **réalisation en fin d'année 2021**.

Les conditions financières proposées par **Territoire d'Énergie** au stade Projet sont à titre indicatif estimées à **une participation de la commune de 98 300 €** pour la dissimulation des réseaux Basse Tension, réseaux électriques et téléphoniques et de l'éclairage public et **37 700 €** pour l'effacement du réseau Haute Tension.

#### Réunissant l'ensemble des communes mayennaises, Territoire d'énergie Mayenne

(ancien **SDEGM**) est aujourd'hui l'un des principaux acteurs publics de l'énergie du département. Les communes sollicitent Territoire d'Énergie notamment pour la dissimulation de leurs réseaux électriques. Il s'agit d'améliorer l'aménagement paysager des communes en rendant les réseaux électriques plus discrets, tout en protégeant les équipements des intempéries. Les collectivités confient également pour la plupart leur éclairage public, ainsi que sa maintenance, à **Territoire d'énergie Mayenne**.



## Église Notre-Dame de l'Assomption

Les travaux de la première tranche de l'église ont commencé début juillet 2021 par la mise en place des échafaudages. A la demande de l'Architecte, la location de ces échafaudages a été effective à compter de **début septembre 2021**, date à laquelle les échafaudages ont été opérationnels. La première tranche des travaux de l'église d'un montant de **343 307 € H.T.** est donc maintenant en cours et doit se poursuivre jusqu'en juin 2022. Elle concerne la restauration extérieure de la flèche du clocher et de la tourelle d'escalier du clocher. Les travaux de dépose des ardoises et liteaux ont eu lieu en septembre par l'entreprise de couverture.

Ce sont maintenant les travaux de restauration des bois de charpente qui sont en cours **depuis septembre 2021**.

**De janvier à mai 2022**, l'entreprise de Couverture, réalisera la pose des ardoises « Patrimoine » ainsi que les différents ouvrages : jupes et épis en plomb, ornements des pyramidions, croix en fer forgé...



### Visite de chantier du 1er décembre 2021

**Les travaux se poursuivent à plus de 30 mètres de hauteur dans le clocher de l'église.** Les charpentiers et maçons, tous spécialisés dans la restauration d'édifices anciens et patrimoniaux, s'affairent à restaurer le clocher qui a subi de nombreuses infiltrations et dégradations au fil du temps. L'état sanitaire de la charpente dressé début septembre afin de remplacer les pièces abimées confirme la nécessité et l'urgence de la restauration. Ainsi les entreprises se coordonnent : les charpentiers remplacent les bois abimés : sablières, chevrons, chiens-assis et rechevillent les assemblages défectueux. Les pièces de bois sont taillées soit sur site dans le clocher, soit au sol pour les pièces les plus importantes. Elles sont ensuite montées au sommet du clocher. Les maçons réalisent la pose de pierres et les bouchons dans les corniches anciennes abimées avec un grain et une teinte identique aux pierres existantes. Cette première tranche de travaux va se poursuivre et est prévue être achevée à la fin du premier semestre 2022.



Examen des chiens assis et corniches : **Mme Autegarden, Architecte Cabinet de Ponthaud, M. Ohrant, Grevet Maçonnerie Laval**

Partie supérieure de la flèche à plus de 30 mètres de hauteur

Réfection de la tourelle d'escalier par l'entreprise de Charpente Cruard de Simplé

## Église Notre-Dame-de-l'Assomption



**Visite Chantier Clocher :** Emilie Autegarden, Architecte, Paul-Edouard Marquer, Maire, Geoffrey Orhant des Ets Grevet Maçonnerie, Marie-Suzanne de Ponthaud, Architecte, Agnès Fouqué-Bignon, Adjointe

### Financement de l'opération de la Première Tranche

La municipalité a déposé les demandes de subventions en **début d'année 2021** et a également sollicité deux fondations pour financer les travaux.

A ce stade de l'opération, **sur un montant global de 467 560 € HT** comprenant études de diagnostic, maîtrise d'œuvre et travaux de la première tranche, les financements qui ont été confirmés par les différents organismes sont les suivants :



**Plan de financement prévisionnel Etudes et Travaux de la 1ère Tranche à début décembre 2021 sur un montant prévisionnel Etudes et Travaux de 467 560.17 €**

#### Subventions confirmées :

Direction régionale des Affaires Culturelles (DRAC)	163 646,06 €		
Conseil régional	93 512,00 €		
Conseil départemental (patrimoine de caractère)	69 348,00 €		
Conseil départemental (contrat de territoire)	25 114,00 €	soit	75,20% de financement public
Fondation du patrimoine à début décembre 2021	74 142,50 €		
Sauvegarde de l'Art Français	15 000,00 €	soit	19,07% de financement privé
<b>Total des financements publics et privés</b>	<b>440 762,56 €</b>	<b>soit</b>	<b>94,27% de l'opération</b>
<b>Autofinancement de la commune</b>	<b>26 797,61 €</b>	<b>soit</b>	<b>5,73% de l'opération</b>

Au regard de ce plan prévisionnel très satisfaisant pour **la 1ère tranche de l'opération, le conseil municipal a approuvé lors de sa séance du 9 décembre 2021** l'affermissement de la 2ème tranche qui débutera courant 2022. Des dossiers de subventions vont être déposés pour cette deuxième tranche.

## Les Journées du Patrimoine

D'un commun accord, la municipalité et l'association « **Brecé, entre Nature et Patrimoine** » ont souhaité que les Journées du Patrimoine des 18 et 19 septembre soient les jours phares pour lancer la collecte des dons prévue avec la **Fondation du Patrimoine**. Les Journées du Patrimoine coïncidaient par ailleurs avec le début des travaux de rénovation du clocher.

Des réunions préalables ont été nécessaires pour définir le programme de ces deux journées. Des associations ont été sollicitées et se sont jointes pour organiser deux journées fortes et mettre en lumière la restauration de l'église. **Familles Rurales**, le **Comité des Fêtes de Brecé**, des bénévoles ont accepté d'assurer la restauration rapide et le montage des stands. Artbo de Gorron a organisé avec « **Brecé entre Nature et Patrimoine** » l'exposition de peintures. Un défilé de tracteurs et véhicules anciens était également à l'ordre du jour. Des musiciens locaux sont intervenus pour animer l'événement.



Dès le samedi matin, l'église était prête pour recevoir les visiteurs sous la direction de notre ancien édile **Robert Goussin**. Il a pu ainsi donner bon nombre d'explications et de commentaires, mais, aussi... un ensemble de petites anecdotes, dont il est friand.



*Mise en place de la visite sans oublier le café matinal.*

## Les Journées du Patrimoine

**Une fois, l'exposition de peintures mise en place dans l'église, les peintres se sont installés sous le préau de la place pour réaliser leurs tableaux sur le thème de l'église de Brecé.**

Les peintres ont remporté un beau succès auprès des visiteurs. La qualité de la mise en œuvre de l'exposition par « **Brecé, entre nature et patrimoine** » et Artbo, ainsi que les tableaux présentés, ont ravi l'œil du visiteur. Les peintres ont vendu également des tableaux. Pour chaque tableau vendu, ils ont reversé 10 % de la vente à la Fondation du Patrimoine. L'exposition de peintures était une « première » dans le cadre majestueux de l'église et il faut remercier **le père Véron de la paroisse Notre-Dame-du-Bignon** pour l'autorisation donnée.

**Le coq, tout juste descendu de la flèche de l'église** a été mis à l'honneur devant la porte de la nef. Il a été l'attraction de ces deux jours et a suscité de nombreux commentaires.

**Comme à l'habitude, l'écomusée** a ouvert ses portes et a reçu bon nombre de visiteurs.



Afin de remercier les associations présentes et les bénévoles, la municipalité a offert un pot de l'amitié. La restauration rapide à destination des visiteurs a pu ensuite prendre place.



## Les Journées du Patrimoine

Les visiteurs, le temps d'une halte sur la place, ont pu apprécier également les belles prestations de nos musiciens et chanteurs locaux.

Les tracteurs et véhicules anciens ont ensuite mobilisé l'attention de tous.

**Ces deux journées en partenariat avec la Fondation du Patrimoine ont permis de récolter, à fin décembre 39 893 € de dons. 1 800 € ont été remis directement par les associations brecéennes au titre des animations proposées lors des journées du patrimoine : Brecé entre Nature et Patrimoine avec les entrées à l'écomusée, Familles rurales avec la restauration rapide, Art-Bo avec la vente de tableaux, ainsi que le Comité des Fêtes de Brecé pour un don direct. Qu'ils soient remerciés, à la fois pour leur geste pour la restauration de l'Eglise, mais, aussi pour leur implication dans l'organisation des Journées du Patrimoine.**



N'oublions pas tous les bénévoles et notamment **Maryvonne Barbé** qui a apporté son concours et son enthousiasme pour que ces journées soient réussies.

*Merci également à nos très généreux Brecéens qui ont voulu célébrer leur Eglise par des dons.*

Nul doute que la **prochaine édition des Journées du Patrimoine** permettra d'admirer le clocher rénové et libéré de son corset de fer.



## La Fondation du Patrimoine

**Créée en 1996** et reconnue d'utilité publique, la **Fondation du Patrimoine** est aujourd'hui la première organisation à but non lucratif en France de soutien au patrimoine, qu'il soit bâti, mobilier ou naturel. Elle agit concrètement pour sauver et préserver chaque année des centaines de monuments, églises, théâtres, musées, lavoirs, moulins à travers toute la France et notamment dans les territoires en difficulté économique.

**La commune de Brecé et la Délégation de la Mayenne de la Fondation du patrimoine ont signé le 7 mai 2021** une convention d'appel au mécénat populaire afin de récolter des dons pour la **restauration de l'Église Notre-Dame de l'Assomption de Brecé**.

Cette convention s'inscrit dans le cadre d'une campagne de souscription qui vise à encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprise en faveur de la sauvegarde du patrimoine de proximité. Les chèques des donateurs recueillis par la municipalité ou la Fondation du Patrimoine sont libellés à l'ordre de « Fondation du patrimoine – EGLISE DE BRECE » et encaissés par la Fondation du Patrimoine. Les dons peuvent être également réalisés en ligne sur le site internet de la Fondation du Patrimoine <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-de-brece>

A la fin de chacune des quatre tranches de travaux, la **Fondation du Patrimoine** reversera à la **commune de Brecé** les sommes recueillies sur présentation des justificatifs des ouvrages réalisés.



### Signature de la convention le 7 mai 2021

Michel Meilhac, représentant la Fondation du Patrimoine, Paul-Édouard Marquer, Maire de Brecé



### Visite de l'église après la signature

Paul-Edouard MARQUER, Maire, Michel Meilhac représentant la Fondation du Patrimoine, Monique Granger, Catherine Duchemin, journaliste, Robert Goussin, Alain Chainay, président « Brecé, entre Nature et Patrimoine », Martine Pichot 1ère adjointe.



**Dans le cadre de la récolte des dons, la Fondation du Patrimoine** souhaite que des actions de communication soient entreprises, avec le cas échéant une association locale. C'est ainsi que la municipalité de Brecé s'est tournée tout naturellement vers l'association « Brecé, entre Nature et Patrimoine » pour l'accompagner dans cette opération.

**Ce sont avec les journées du patrimoine des 18 et 19 septembre 2021** que la commune et l'association ont décidé de promouvoir la collecte de dons. Depuis régulièrement, les dons sont collectés par la fondation du patrimoine. Les montants peuvent d'ailleurs être consultés journalièrement sur le site Internet.

**Au 29 décembre 2021**, et grâce à de généreux donateurs, pour la plupart Brecéens ou d'origine brecéenne, le montant des dons s'élève à **39 893 €**. Au regard du montant collecté, la **Fondation du Patrimoine** a décidé d'octroyer une aide supplémentaire de **40 000 € à la commune**. Une convention vient d'être signée à cet effet **entre la commune et la Fondation du Patrimoine représentée par Monsieur Meilhac**. Ainsi, à fin décembre, le montant global de l'aide pour l'opération est de **79 893 €**.

La municipalité souhaite remercier les donateurs pour leur soutien, qui va permettre de poursuivre sereinement la **restauration générale de l'Église Notre-Dame de l'Assomption**. La collecte est prévue se poursuivre sur les quatre années de travaux. La fondation du patrimoine rappelle que les donateurs bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu de 66 %, quel que soit le montant du don, mais dans la limite de 20 % du revenu imposable. Pour un don de 100 €, le donateur bénéficiera d'une réduction d'impôt de 66 €.

**Site de la Fondation du Patrimoine : [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)**

**Pour réaliser un don :**

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-de-brece> ou sur <https://www.brece.com/>



## « La Sauvegarde de l'Art Français »

**Le 1er décembre, la municipalité a reçu Madame de Gérin Ricard représentant la Sauvegarde de l'Art Français pour le département de la Mayenne.** Une petite cérémonie, avant la visite de chantier avec l'Architecte, a eu lieu pour officialiser le soutien de 15 000 € de la Sauvegarde de l'Art Français à la restauration du Clocher de l'Eglise. Une plaque a été remise et elle sera apposée près de l'Eglise.

« **La Sauvegarde de l'Art Français** » est une fondation reconnue d'utilité publique. Elle se consacre en priorité et depuis plus de 40 ans à la transmission du patrimoine religieux, principalement des églises et des chapelles rurales, à travers toute la France.

**En 1921, Edouard Mortier** crée l'association au lendemain de la première guerre mondiale pour s'opposer à la destruction ou à la vente à l'étranger d'œuvres du patrimoine français. Succédant à son premier président, Aliette de Rohan Chabot, marquise de Maillé, fait à sa mort un legs à la Sauvegarde destiné principalement aux églises rurales de France. La Sauvegarde en devient ainsi le premier mécène.



Les aides apportées par « **La Sauvegarde de l'Art Français** » dépendent de nombreux critères. Elles proviennent du Legs Maillé. Ainsi, les conditions testamentaires exigent que les édifices bénéficiaires soient des églises et des chapelles, antérieures à 1800, non classées au titre des Monuments Historiques, mais de préférence inscrites. Les travaux doivent concerner le gros-œuvre : structure de charpente, couverture et maçonnerie à l'exclusion des travaux de peinture, de menuiserie, d'enduits intérieurs, d'électricité ou de chauffage, de vitraux.

C'est donc sur ces critères, et après étude approfondie du dossier déposé en décembre 2020 par la commune de Brecé, que La Sauvegarde de l'Art Français a confirmé à la municipalité le versement d'un don de 15 000 € pour cette première tranche de travaux. La municipalité pourra renouveler sa demande de don auprès de la Sauvegarde de l'Art Français pour la deuxième et troisième des tranches, car ces tranches répondent également aux critères des dons de la fondation.



**Agnès Fouqué-Bignon**, adjointe,  
**Jeanne de Gérin-Ricard** représentant  
la Sauvegarde de l'Art Français,  
**Marie-Suzanne de Ponthaud**,  
Architecte,  
**Martine Pichot**, adjointe,  
**Paul-Edouard Marquer**, Maire.

**Jeanne de Gérin Ricard** correspondante pour la Mayenne de la Fondation  
« **La Sauvegarde de l'Art Français** »  
courriel : [gerin.sance@gmail.com](mailto:gerin.sance@gmail.com), site de la fondation : [www.sauvegardeartfrancais.fr](http://www.sauvegardeartfrancais.fr)



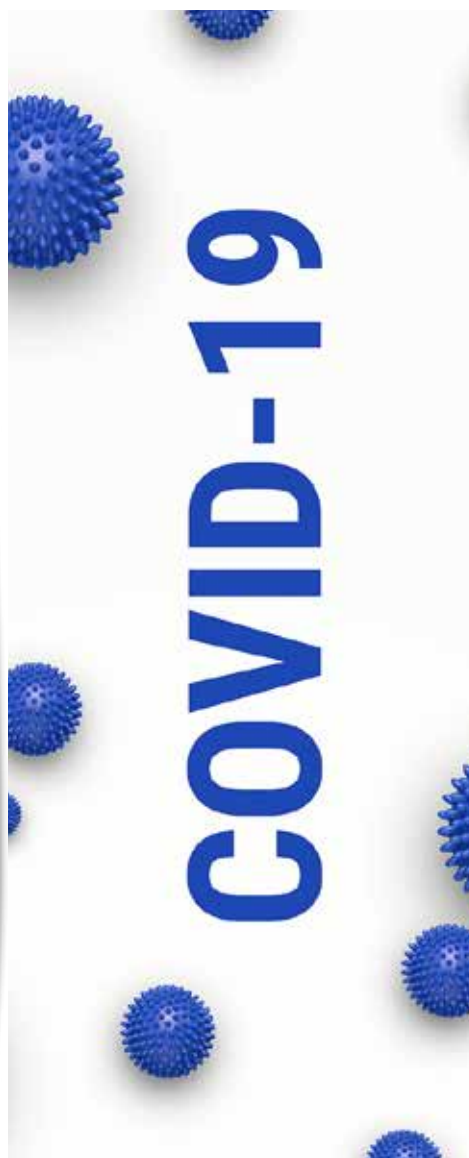


## La Vaccination Anti-Covid

En mars 2021, alors que la pandémie sévit, la vaccination s'impose pour les personnes fragiles et il est alors très difficile de prendre rendez-vous pour se faire vacciner.

Le vendredi 26 mars 2021, la mairie est informée par la communauté de communes que la mairie peut devenir l'intermédiaire pour les inscriptions, et ce afin de faciliter le travail des centres. Les inscriptions sont ouvertes pour la vaccination auprès du centre d'Ernée pour les plus de 70 ans. Ainsi à compter du 30 mars, les agents de la mairie recensent et appellent les personnes pouvant prétendre à la vaccination. 18 personnes vont être inscrites et recevront leurs convocations pour se faire vacciner à la mi-avril au centre d'Ernée, suivi d'une nouvelle vaccination à la mi-mai. La vaccination est ouverte ensuite au plus de 60 ans, à compter du 15 avril 2021.

Les agents de la mairie appellent les personnes appartenant à cette tranche d'âge. C'est une vingtaine de personnes supplémentaires qui sont inscrites et recevront leur convocation pour la vaccination au centre d'Ernée. Au total, les agents de la mairie ont appelé un peu plus de 140 personnes pour la vaccination. Remerciements aux commerçants de Brecé, qui ont apposé l'affiche sur leur porte pour informer la population de cette possibilité.



**“INFOS VACCINATION”**

**VACCINATION ANTI-COVID**

**POUR LES 70 ANS & PLUS**

UNIQUEMENT SUR RDV  
GRATUIT



**Centre de Vaccination :**  
**Salle du COSEC à ERNÉE**  
Inscriptions à la Mairie de BRECÉ

**Pour les Brecéens :**  
**Inscriptions à la MAIRIE DE**  
**BRECÉ : 02 43 08 64 52**

Affiche du mois d'avril 2021

## Portage des Repas

**Le portage des repas est assuré par cinq personnes.**

Chaque bénévole a sa semaine pour porter les repas. Il distribue cinq à dix repas par jour selon la demande. Le service n'est pas assuré le week-end et les jours fériés. **Les repas sont préparés par l'ESAT de Gorrion. Quand l'ESAT est fermé pour congés, c'est Coccimarket de Gorrion qui prend le relais.**



**Les bénévoles sont : Jean Foisnet, Michel Jambin, Roger Barbé, Gérard Acambon et Louis Lefzelier.**

Il est possible de prendre des repas occasionnels.

Pour cela, il convient de joindre **Monique Heuvelinne qui assure le pointage des repas et les transmet au bureau de l'ADMR de Laval qui gère la facturation.**

## Les Sacristains

**Les Sacristains de Brecé**

**Jean Foisnet et François Lhuissier tous les deux 87 ans** sont nos deux seuls sacristains à **l'Eglise Notre-Dame-de-l'Assomption de Brecé**. Ils préparent, tous les deux, les offices et cérémonies, qui, sans eux, ne pourraient avoir lieu. Tous les ans, avec des bénévoles, ils installent début décembre la crèche de Noël à l'Eglise.

*Qu'ils soient remerciés pour leur dévouement dans l'accomplissement de leurs tâches.*



## C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale)

### DISSOLUTION DU CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Suite aux recommandations des services préfectoraux, de la Direction Générale des Finances Publiques et compte-tenu des évolutions constantes de la dématérialisation, il a été décidé lors de la réunion de conseil municipal du 9 septembre 2021 de dissoudre le CCAS au 31 décembre 2021.

*Les communes, de moins de 1 500 habitants, ont, en effet, la faculté de dissoudre leur CCAS pour exercer directement cette compétence au sein de leur conseil municipal.*

Cette possibilité est issue de la loi N°2015-991 du 07/08/2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république, dite loi NOTRe.

Cette dissolution a peu d'impact sur le fonctionnement du CCAS actuel, puisque les compétences seront transférées au sein d'une commission communale. Elle engendre surtout une simplification tant dans le coût que dans la gestion administrative (procédure de dématérialisation des actes...) auprès des institutions (Préfecture et Trésor Public).

La nouvelle commission communale d'action sociale se mettra en place à partir du 1er janvier 2022.

Elle comptera les mêmes membres que le CCAS actuel.

**M. Gérard ACAMBON**, membre de l'ADMR, a été nommé lors de la réunion de conseil du 9 décembre 2021 pour compléter les membres.

La première action sera de mettre en place le repas à emporter pour les personnes bénéficiant habituellement du repas des Aînés.

En effet pour la deuxième année consécutive, le traditionnel repas des Aînés a été annulé du fait de la pandémie et du décès brutal de Maryvonne, organisatrice de ce moment convivial.

Le **CCAS** a donc prévu un repas à emporter le **samedi 29 janvier 2022**, à venir chercher au Briccius.

*Une invitation personnelle sera transmise courant janvier à tous nos Aînés de plus de 70 ans*

# CCAS



### Maryvonne

**Maryvonne Barbé** vice-présidente du **CCAS** nous a quittés prématurément le **30 septembre 2021**.

Nous nous devons de rendre hommage et reconnaissance à Maryvonne, pour son implication au sein du **CCAS** et dans les différentes associations dont elle faisait partie.

Maryvonne a été nommée membre du **CCAS** le premier janvier 1991, sur proposition de l'**Union Départementale des Associations Familiales, l'UDAF**, dont elle faisait partie.

Elle est devenue vice-présidente du **CCAS** en avril 2008.

Maryvonne s'occupait de la bonne organisation du repas des Aînés et du portage des colis de Noël pour les résidents des maisons de retraite, avec générosité, volonté, courage et convivialité. Une organisation sans faille avec goût en témoignent ses compositions florales. Tout cela sans jamais se mettre en avant.

**Maryvonne** était aussi membre de l'ADMR pour assister les personnes à domicile et organiser le portage des repas.

Nous ne pouvons qu'admirer son bénévolat complètement désintéressé, son engagement et sa foi en l'action sociale.

**Maryvonne** va énormément manquer à toutes ces associations. **MERCI.**



## Le portail de recrutement du Bocage Mayennais

**De nombreux emplois, stages et contrats en alternance sont disponibles au sein du Bocage Mayennais**, et il semblait important de le faire savoir au plus grand nombre.

C'est de ce constat qu'est née l'idée de mettre à la disposition des employeurs locaux (entreprises, associations et collectivités) d'une part et des demandeurs d'emploi ou des jeunes en recherche d'opportunités professionnelles d'autre part, un portail spécialement dédié au recrutement : « L'Espace Emploi ».

**EMPLOI - STAGE - ALTERNANCE**

toutes les offres locales sur :

[www.bocage-mayennais.fr](http://www.bocage-mayennais.fr)

### L'ESPACE EMPLOI : UNE SOLUTION DE COMMUNICATION RAPIDE ET SIMPLE

Cet outil qui vise à accélérer la dynamique locale du marché de l'emploi, se veut simple et efficace :

- .. Centralisation de l'information : Ce portail numérique offre à chacun un accès rapide et simple d'usage aux offres d'emploi, d'apprentissage et de stage proposées par les employeurs du territoire.
- .. Visibilité des employeurs : Mis à la disposition des entreprises, des associations et des collectivités qui recrutent, il permet à ces structures d'augmenter leur visibilité. Au sein de leur espace dédié (et gratuit), chacune d'entre elles a la possibilité de présenter son activité, ses métiers, d'y ajouter des photos ou encore des vidéos...
- .. Simplification des candidatures : L'outil permet de postuler à une offre facilement et directement. En effet, seul un bref formulaire est à compléter. Il est directement adressé à l'employeur. Chacun a également la possibilité de déposer un CV dans la CVthèque du territoire, qui est accessible à l'ensemble des employeurs inscrits.

### 250 OFFRES EN LIGNE

**Fin 2021, les 67 structures employeuses inscrites sur le portail diffusaient 200 offres « en cours »** sur le portail de recrutement. Environ la moitié de ces offres concernaient des emplois (en CDI pour la plupart !) et l'autre se partageant entre offres de stages et d'apprentissage.

L'ensemble des secteurs d'activité sont représentés : industrie, agriculture, transport, commerce, sanitaires et social, services et administration...

Pour accéder à « L'Espace Emploi » du Bocage Mayennais, une seule adresse :

[www.bocage-mayennais.fr](http://www.bocage-mayennais.fr)



### Le portail recrutement du Bocage Mayennais Comment ça marche ?

1. Accédez à notre portail à l'adresse suivante [www.bocage-mayennais.fr](http://www.bocage-mayennais.fr)



2. Cliquez sur l'icône « Offre d'emploi » (cf. la loupe, dans la barre droite du site)



3. Filtrez les offres selon vos critères (emploi, stages, CDI, CDD, temps complet...)



4. Consultez les offres



5. Postulez en 1 clic en complétant le formulaire de candidature

## Annuaire des « Entreprises »

<p><b>Ets Launay</b> Matériel agricole 2 rue de la Colmont 02 43 08 61 05</p>	<p><b>Sarl Lefèvre</b> Transports, entreprise agricole et public, vente de pommes de terre 8 Nancé 02 43 08 42 72</p>	<p><b>Sas Heuvelinne</b> Transports, entreprise travaux publics 3 Le Haut Tertre 02 43 08 64 80</p>
<p><b>Ets Rebours</b> Négoce, produits du sol 26 rue des sports 02 43 04 66 24</p>	<p><b>Ets Samuel Freard</b> Terrassements, travaux publics 7 La Foucherais 06 74 35 94 37</p>	<p><b>Ets Ludovic Benoist</b> Charpente couverture 29 L'Ecluse 02 43 30 46 70</p>
<p><b>Ets Pichot Philippe</b> Maçonnerie 9 Le Haut Tertre 02 43 08 6319</p>	<p><b>L'M coiffure</b> Coiffeuse Mélanie Marcadet 8 rue du bocage 02 43 00 98 60</p>	<p><b>Au fournil Brecéen</b> Boulangerie pâtisserie Lucie et Pierre Maillard 2 place de l'Eglise 02 43 04 04 33</p>
<p><b>Le Briccius</b> Restaurant Florent Bagot 1 rue du Lavoir 02 43 00 59 04</p>	<p><b>ROUSSEAU Benjamin</b> Fabrication en résine epoxy 49 rue des Pins 07 62 26 09 91</p>	<p><b>Bernard Pivette</b> Ingénierie, étude 16 rue du Lavoir 02 43 08 01 53</p>
<p><b>Boisile</b> Menuiserie Basile Mengual 4 Le Moulin de Favières 06 86 95 03 64</p>	<p><b>Bordet Johnny</b> Entreprise peinture déco 32 rue des Pins 02 43 08 68 19</p>	<p><b>Gerault André</b> Entreprise peinture déco 6 La Bignette 02 43 08 44 85</p>
<p><b>Haras du Breil</b> Alice et Christophe Lequart Pension canine et féline 1 Le Bois du Breil 06 09 10 10 81</p>	<p><b>Full Traction</b> Transports routiers de marchandises Cedric Montecot 8 rue de la Gare 06 70 12 41 77</p>	<p><b>Transports Paul Marquer</b> Transports routiers de marchandises 18 Le Moulin Neuf 02 43 08 46 29</p>
<p><b>Mitopie</b> Vente produits de la ferme Aurore Mengual 4 Le Moulin de Favières 06 78 81 66 20</p>	<p><b>Volailles GAEC Pautonnier</b> Produits de la ferme Jean Louis Pautonnier 1 La Grande Barberie 02 43 03 29 33</p>	<p><b>Fromage Bio</b> Produits de la ferme, fromage Fabienne Thouvenin et Patrice Foisnet 15 La Martinais 02 43 08 21 96</p>
<p><b>Robert VAUGEUIS</b> Anra Habitat - Dessinateur indépendant 6 rue de la Gare 02 43 08 60 06</p>	<p><b>LEPAUVRE Hervé</b> Jardinage Entretien parcs et jardins La Mochonnière 14 rue des Vallées Tel. 06 87 95 22 22</p>	



Vous êtes **artisan, commerçant, agriculteur** et vous souhaitez apparaître sur notre site internet [www.brece.com](http://www.brece.com) et sur nos prochains bulletins, merci de contacter la mairie. Votre activité ou vos coordonnées ont changé, merci de nous le signaler.

## Circuits Courts



Fabienne THOUVENIN Patrice FOISNET  
15 La Martinais  
53120 BRECE

02 43 08 21 96  
fabienne.thouvenin.54@orange.fr  
www.fromageriedentrammes.fr

Produits lait cru : fromage, lait  
Produits pasteurisés : fromages, crème,  
yaourt nature et fraise, lait entier et 1/2 écrémé

Caisse de viande sur réservation



## Pommes de terre

Sarl **LEFÈVRE**

« Nancé » - 53120 Brécé  
Tél : 02-43-08-42-72  
Port : 06-83-03-13-16

Toute l'année



**MITOPIE**  
produits fermiers

~ Vente directe à la ferme ~

- \* Œufs colorés : 2€ les 6
- \* Agneau en caissette : 17€ le Kg
- \* Saucisses et Merguez de brebis : 15€ le kg
- \* Quelques légumes de saison
- \* Plantes de légumes : prix selon variété
- \* Poules de Race prête à pondre :  
Marans, Araucana et cream legbar : 35€/pièce

Pour connaître la disponibilité des produits chaque semaine, merci de me communiquer votre adresse mail sur :  
**mitopie53@gmail.com**

Précommande souhaitée ...  
Aurore MENGUAL : Le Moulin de Favière  
53120 Brécé  
06.78.81.66.20

Stref: 878 330 829 0022 / APE : 0143 Z

### GAEC PAUTONNIER

La Grande Barberie - BRECE

Tel 02.43.03.29.33

laurence.pautonnier@orange.fr

Volailles fermières élevées en plein air,  
nourries avec les céréales de l'exploitation  
et «prêtes à cuire».

Tous les mercredis matins à la ferme, sur commande.  
**Pour Noël, dindes et oies.**



#### TARIFS «PRÊTS À CUIRE»

Poulet (2,5 à 3 kg)	6,50€ /kg	Dinde noire (3 kg)	12,00€ /kg
Poulette (1,8 à 2 kg)	6,50€ /kg	Dinde grise (5 à 6 kg)	11,00€ /kg
Canard (3,5 kg)	6,80€ /kg	Oie (4 à 5 kg)	12,00€ /kg
Canette (2 kg)	8,00€ /kg	Pintade (1,8 kg)	7,50€ /kg

Vous êtes **producteurs locaux** et réalisez une offre en circuits courts et vous souhaitez apparaître sur notre site internet [www.brece.com](http://www.brece.com) et sur nos prochains bulletins, merci de contacter la mairie. Votre activité ou vos coordonnées ont changé, merci de nous le signaler.



### Gîtes Ruraux



#### GITE LA GRANDE REIGINIÈRE A BRECE

Un nouveau gîte vient d'être créé à Brece à la Grande Reiginière. En service depuis juillet 2020, il est labellisé GÎTE de France Mayenne.

Cette maison dispose de 4 chambres avec 2 salles d'eau, une grande cuisine toute aménagée avec cheminée, un grand salon avec TV.

A l'extérieur : un plan d'eau protégé, trampo-line, balançoire, préau sont disponibles.

Les familles ou les ouvriers apprécient le calme de la campagne ainsi que la proximité des commerces de Brece et Gorron.

La vallée de la Colmont et les sentiers de Brece font le bonheur des utilisateurs

Le gîte est ouvert toute l'année.

Contact : Arlette et Claude BARBE 06 70 62 38 52

Adresse Gîte : 4 La Grande Reiginière 53120 BRECE

Lien : gîte la grande reiginiere Brece



GÎTES DE FRANCE  
Mayenne

#### CHAMBRES D'HOTES LE GRAPPAY A BRECE

Vous serez accueillis avec simplicité dans cette maison en pierre. Toujours les bienvenus, vous trouverez calme et repos. A 3 km, swin golf, accrobranche, paintball, balade nautique, départ d'un sentier pedestre et VTT, le long de la rivière La Colmont pour des circuits de 7 à 18 km.

Suite familiale au 1er étage, composée de 3 chambres indépendantes avec chacune leur lavabo. 1 salle de douche indépendante. 1 wc indépendant.

Pour votre confort, vous disposez d'une kitchenette à l'étage et d'un salon avec cheminée au RDC. Jardin d'agrément.



Mme Gisèle LEBULLENGER

10 Le Grappay

53120 BRECE

Tel : 02.43.08.63.65

Portable : 06.73.38.33.76



GÎTES DE FRANCE  
Mayenne



### Site Internet : brece.com



#### Site internet : www.brece.com

- Actualités et évènements de la commune et des associations.
- Informations locales des services et des infrastructures.
- Commerces, artisans, prestataires de services
- Tourisme, agriculture, service à la santé
- Informations et communication du conseil municipal
- Informations d'urbanisme, droit du sol, terrain à bâtir
- Droits et démarches, renseignements administratifs
- Horaires déchetterie, environnement
- Patrimoine et histoire de la commune.

## BreceFit

### Séances de Tonique

**Je suis professeur de danse, fitness et yoga.** J'ai étudié à Londres en Angleterre. Je vis à **Brecé depuis 2011** et j'ai commencé **Brecefitt en 2017.**

**Les cours à Brecé** ont lieu le lundi à 10 H 30 à la Salle de Sports de Brecé. Ce lieu spacieux permet ainsi une bonne distanciation.

On commence doucement par un échauffement, puis, c'est un mix de tonique, cardio, HIIT : cette partie est très physique, mais, chacun décide de son niveau et mesure son effort. Il y a ensuite une partie de renforcement musculaire et à la fin quelques exercices d'étirement pour récupérer et se revitaliser pour la journée à venir.

Les cours sont conviviaux avec plusieurs niveaux. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire : chacun paie à son arrivée.

#### Alex

« *Je fais Brecé Fit depuis 5 ans, j'adore ça ! On rigole bien ensemble, on s'encourage. C'est une classe pour tous les niveaux, y compris débutants. Alex adapte les exercices, chacun travaille à son niveau et progresse. On fait de l'aérobic, du gainage et du stretching... C'est très équilibré et j'ai hâte d'y aller toutes les semaines* » **Christine Dalton** participant à la classe.



## BRECFIT

### Séances de Tonique



- Séances de cardio et de renforcement musculaire.
- Cours convivial
- Ouvert à tous les niveaux.
- Cardio and strengthening classes.
- Friendly atmosphere
- All levels.

Quand:	Lundi, 10h30-11h30	When:	Mondays, 10h30-11h30
Où:	Salle des Sports, Brecé 53120	Where:	Salle des Sports, Brecé 53120
Prix:	5€	Price:	5€
Autre:	Tapis de yoga Pass Sanitaire obligatoire	Other:	Yoga mat for floor work Pass Sanitaire compulsory

07 69 14 24 53

a.beech@me.com



**Quand :** le lundi 10 H 30 – 11 H 30  
**Où :** Salle des Sports 34 rue des Sports à Brecé  
**Prix :** 5 €  
**Prévoir :** Tapis de yoga  
Pass sanitaire obligatoire  
Cours en français et anglais

**Tel Alex :** 07 69 14 24 53  
**a.beech@me.com**



## Club de l'Amitié

**Sous la présidence de Louis Lefizelier, les rencontres de l'année 2021 ont repris le 12 juin avec un repas au Briccius, où l'ensemble des Adhérents se sont retrouvés avec plaisir.**  
Nos rencontres à la salle des Tilleuls sont : le 2ème et le dernier Jeudis de chaque mois. Nos activités principales : jeux de boules, la belote et jeux divers.

**Au cours de l'année 2021, l'Association a participé à deux rencontres :**

- **Le 17 septembre**, Journée de la Forme de Générations Mouvement, Fédération de la Mayenne sur le site de la salle culturelle de Gorrion.

Diverses activités étaient organisées : **visite du Patrimoine de Brecé et de Gorrion**, des animations sportives, le repas du midi pour plus de 450 convives, un atelier Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires, et bien-sûr le Bal de l'après-midi et belote.

**Notre Club de Brecé** a participé activement à l'organisation de cette grande journée.

- **Le 26 Octobre**, l'Assemblée Générale de Générations Mouvement, « Canton de Gorrion », suivie d'un repas.

Le Président et les membres du bureau vous souhaitent leurs meilleurs Vœux pour l'année 2022 et seraient très heureux d'accueillir de nouveaux adhérents, jeunes ou moins jeunes afin de redynamiser notre Club et de créer de nouvelles activités.

**Le Président Louis Lefizelier.**



**Club de l'Amitié**

**M. LEFIZELIER Louis**  
4 rue du Domaine  
53120 BRECE  
Tel. 02 43 08 09 26

## Brecé Sports Football



**La saison précédente a été écourtée dès novembre 2020.** Pour les séniors, des entraînements et plusieurs matchs amicaux ont pu être organisés en 2021 afin de préparer la reprise de la saison 2021/2022.

Pour les catégories jeunes, les entraînements ont eu lieu sur la quasi-totalité de la saison. Depuis septembre, nos licenciés ont retrouvé ainsi la saveur des compétitions. A noter que, devant le nombre croissant de jeunes joueurs, nous accueillerons avec plaisir des personnes qui souhaiteraient les encadrer notamment le mercredi après-midi.



Les événements majeurs habituels dans la vie du club, à savoir la soirée dansante en mars et le méchoui en juin, n'ont pas eu lieu. A ce jour, nous ne savons pas s'ils se tiendront en 2022.

**Le club est toujours à la recherche de joueurs (jeunes ou séniors) qui veulent pratiquer le football.** Toute personne intéressée peut venir faire un essai, c'est gratuit.

Les éducateurs ainsi que les membres du bureau sont à votre disposition pour toute demande d'information, mais aussi pour échanger. À très vite autour des terrains de football.



**Contactez : Jean-Pierre JOHAN (06 20 27 38 18) ou Mickaël THERIAU (06 71 37 72 80).**

### BRECE SPORTS FOOTBALL

Co-Présidents : **JOHAN Jean-Pierre** et **THERIAU Mickael**

Secrétaire : **MARCHAND Ludovic**

Trésorier : **GAHERY Clément**

Membres du bureau (nombre) : **18**

Historique : **75 licenciés (dont 43jeunes)**

### Prévisions 2022 :

A ce jour, nous ne savons pas si la traditionnelle soirée de mars ainsi que le méchoui de juin co-organisé avec le volley auront lieu compte tenu de la situation sanitaire.

## Brecé Sports Volley



**Le club de Volley-ball de Brecé** est heureux de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2022. Le club regroupe cette année 35 adhérents pour les plus jeunes au sein d'une entente Brecé-Ambrières, soit 2 équipes M15 et une équipe M18 et 2 équipes mixtes.

Nous prêtons également des joueurs dans le cadre d'une entente avec les équipes d'Ambrières masculine et féminine. C'est avec plaisir que nos effectifs rajeunissent. Les championnats ont repris avec une très forte motivation de tous dans une ambiance détendue et souriante.

**Les matchs ou les entrainements Adultes se déroulent le vendredi à 20 H 30. Pour les moins de 18 ans, les entrainements ont lieu le samedi de 14 H 00 à 16 H 00.**

Venez nombreux nous encourager ou essayer cette activité le vendredi ou le samedi selon votre âge !

Merci à tous ceux qui nous ont soutenus lors de l'organisation des 2 repas à emporter cette année. Et nous espérons qu'en 2022, le tournoi et le méchoui pourront se dérouler normalement.



**Les gagnants du tournoi d'Ambrières le 6 novembre.**

Nous avons participé cet été à la venue de notre équipe nationale féminine à Laval et nous projetons d'aller voir les matchs qui se dérouleront lors des JO de 2024 en France. Nous participons également aux divers tournois organisés aux alentours.

### **Le bureau BRECE SPORTS VOLLEY.**

**Présidente : Mme Annie HELLOUIN**  
Portable 06 07 67 24 96 - email : [brecesportsvolley@gmail.com](mailto:brecesportsvolley@gmail.com)



**Entrainement en extérieur pendant les restrictions**



**Don ballons école de Brecé**

## Brecé Sports V.T.T

**Une année 2021** encore bien particulière, **les randos VTT** n'ont pu redémarrer qu'au mois de mai et de nombreux clubs ont annulé leur sortie annuelle.

**Brecé Sports VTT** a fait le choix de repousser la rando de la Colmont qui a donc eu lieu **le 26 septembre. 70 participants VTT et pédestres** ont répondu présents et salué la qualité des circuits.

Une nouvelle saison va démarrer, la **rando de la Colmont** est programmée pour le dimanche 29 mai 2022.

Avec cette nouvelle année, nous proposerons des changements sur les 5 circuits (de 15 à 70 km) en allant découvrir les chemins sur Saint Denis de Gastines.

**Brecé Sports VTT** peut accueillir toutes personnes intéressées par la pratique du VTT  
*Les licenciés adressent leurs vœux de Bonne et Heureuse Année aux Brecéens.*

**18 SEPTEMBRE JOUR DE PREPARATION DE LA RANDO DE LA COLMONT  
AVEC AU PREALABLE UN ARRET A LA JOURNEE DU PATRIMOINE A BRECÉ**



**(Légendes Photos )  
Début de matinée  
Restauration rapide place de l'église  
Visite de l'Eglise**

**26 SEPTEMBRE : RANDO DE LA COLMONT**



**Contacts :**  
Daniel TIZON : 06 87 76 70 40  
Mickael Boullanger : mickael.boul.vtt@gmail.com

## Amicale de la Chasse



**19 membres composent en 2021 l'amicale des chasseurs.** La société a été créée en 1961. La chasse est une tradition sur notre territoire et elle concourt à la préservation des espaces agricoles par sa lutte contre les nuisibles. Les prélèvements concernent les sangliers, renards et chevreuils. Ils permettent également d'apporter plus de sécurité sur nos routes.

**La saison 2021** s'est bien déroulée avec une ambiance toujours aussi conviviale lors de nos regroupements. Nous entretenons également de bonnes relations avec le monde agricole. Nous avons aussi des échanges conviviaux avec d'autres chasseurs, pour n'en citer que deux, **Rémi CARRÉ et Joël BAHIER**, qui nous ont rejoints lors de notre sortie du 11 décembre 2021.

*Merci à Joël qui intervient avec sa meute de chiens.*



**Rémi Carré, Patrick Poirier, Joël Bahier**



Président : **Patrick POIRIER**  
Secrétaire : **Stéphane GUÉRIN**  
Trésorier : **Marcel GUERRIER**

Contact :  
**Patrick POIRIER** - Tel. 06 09 30 65 96  
pour signaler les dégâts occasionnés par  
les sangliers

## Société de Pêche (AAPPMA)

**La société de pêche (AAPPMA) de Gorrion** gère plus de 150 kms de cours d'eau dans le canton de Gorrion, dont 14 kms se trouvent sur la Colmont. Tout le canton de Gorrion est classé en 1ère catégorie (truites). La société de pêche compte aujourd'hui 120 adhérents.

D'une manière générale, la gestion et l'entretien du réseau hydrographique en France sont confiés aux pêcheurs eux-mêmes, regroupés dans 3 900 Associations **Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA)**. Pour pêcher sur le domaine public et sur les lots gérés par les associations, chaque personne souhaitant pratiquer la pêche doit détenir une carte qui le fera automatiquement devenir adhérent d'une AAPPMA.

Le prix de la carte de pêche comprend une cotisation pour l'association de pêche, une Cotisation Pêche Milieu Aquatique (CPMA), comprenant une redevance milieu aquatique, et d'éventuelles options permettant d'étendre les possibilités de pêche. Ainsi, les pêcheurs deviennent adhérents d'une **Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA)** et contribuent à des actions visant à entretenir, restaurer, gérer les cours d'eau et valoriser les populations de poissons. La redevance, versée aux agences de l'eau, permet de participer à la politique de gestion de l'eau dans le bassin hydrographique.

**Sur 100 € versés** au titre des cartes de pêche, 10 € reviennent à l'**AAPPMA de Gorrion** et 10 € pour la réciprocité. Toutefois, cela ne suffit à couvrir les frais de rempoissonnement. C'est pour cela que l'**AAPPMA de Gorrion** organise des événements permettant d'avoir des fonds suffisants. **La Communauté de Communes du Bocage Mayennais** contribue également à faire vivre les actions de la société de pêche par le biais d'une subvention. Un contrat de restauration des cours d'eau de 2 x 5 ans a été conclu également avec la **CCBM**. Le deuxième volet du contrat est en cours.



**Rempoissonnement depuis la Mochonnière**



**Pêche Electrique « Saut au Loup »**

**Rempoissonnements prévus en 2022 :** env. 600 kg de truites Arc en Ciel, 160 kg de truites Fario, 60 000 truitelles fario nées à l'écloserie de Colombiers-du-Plessis. Les œufs sont éclos sur place et relâchés au bout de 6 semaines en tête de bassins (petits ruisseaux)

**Cette année, une pêche électrique a eu lieu dans la Colmont.** C'est une étude financée par l'agence de l'eau Loire Bretagne pour établir un bilan de santé de la Colmont et examiner la population de poissons présente dans le cours d'eau. Les techniciens de laboratoire ont une génératrice sur le dos dénommée « Le Martin Pêcheur », passent une électrode dans l'eau et récupèrent les poissons avec une époussette. Les poissons sont pesés, mesurés et relâchés. Lors de cette opération, parmi les poissons présents, se trouvaient des barbots, ce qui est un gage de bonne qualité de l'eau.

**Dates à retenir : Assemblée générale : vendredi 18 février à la Salle des Tilleuls de Brecé à 20 H 30**

**Ouverture de la Pêche : samedi 12 mars - Fête de la Pêche : samedi 4 juin à l'étang de la Graffardière à Colombiers du Plessis - Matinée tripes AAPPMA : dimanche 27 novembre à la salle polyvalente de Brecé**

Président : **Rémi BETTON**  
Secrétaire : **Philippe GACHON**  
Trésorier : **Serge LEMETAYER**

**Contact : Rémi BETTON** Tel. 02 43 08 65 02remi.betton1@gmail.com

**Carte de pêche :**  
<https://www.cartedepeche.fr/>  
ou  
Au Fournil Brecéen

## A.F.N. et Autres Conflits

**8 Mai 2021**

A nouveau en raison de la pandémie COVID-19 comme l'année passée, la commémoration du 8 mai a eu lieu avec un nombre de personnes restreint.



**11 NOVEMBRE 2021**

C'est sous le ciel bleu dans le cimetière devant le monument aux Morts, que le souvenir de la signature de l'armistice de la Première Guerre Mondiale, le 11 novembre 1918, a été célébré.

Après une cérémonie en petit comité en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, cette année a été marquée par le retour du public.

Les AFN et nos Amis Anglais ont déposé tour à tour une gerbe de fleurs et une couronne de coquelicots devant le monument aux Morts.



## Familles Rurales

L'assemblée générale s'est tenue le **30 novembre 2021** et un nouveau bureau a été constitué, à savoir :

### FAMILLES RURALES

**Stéphane Deslandes** : président

**Alain Daguier** : vice-président à la place de Christine Foucouin

**Christine Foucouin** : trésorière à la place de Maryvonne Barbé

**Nadine Coulon** : trésorière adjointe

**Noémie Deslandes** : secrétaire.



Le tiers sortant a été réélu sauf Rémy Betton qui n'a pas souhaité se représenter.

Un nouveau membre fait son entrée : Jean Claude Barré.

Si vous voulez rejoindre notre équipe n'hésitez pas à nous contacter !

Les différents bilans de l'année ont été exposés et les projets de 2022 présentés :

**le dimanche 13 mars** : le marché du terroir et de l'artisanat ou repas à emporter

**le samedi 25 juin** : sortie famille au cabaret équestre Orstella à Fontaine Guérin (49)

*Bien sûr toutes ses manifestations auront lieu si la crise sanitaire le permet...*





## « Brecé, Entre Nature et Patrimoine »

Cette année, comme la précédente, la pandémie toujours préoccupante a ralenti l'activité du musée.

**Un bref bilan de l'année 2021 avec les évènements marquants de l'année.**

- **La visite de Génération Mouvement 53 qui a eu lieu le 17 septembre 2021.** Plus de 40 personnes de tout le département ont découvert notre musée ainsi que l'église et le bourg. Merci à Génération Mouvement pour l'intérêt qu'elle porte à notre musée



- **Autre évènement : les journées du patrimoine des 18 et 19 septembre** auxquelles tous les membres de Brecé Entre Nature et Patrimoine ont participé. Etaient présents également Familles Rurales, le Comité des Fêtes ainsi que l'association Art Bo et deux musiciens et une chanteuse. Ce partenariat avec la mairie avait pour objectif le lancement de la souscription de la Fondation du Patrimoine pour l'église. **Grand merci à tous.**

Les recettes des entrées du musée et autres bénéfiques ont été intégralement versés à la Fondation du Patrimoine pour les travaux de l'église.

Comme chaque fin d'année, quelques membres de l'association ont décoré le **centre bourg aux couleurs de Noël**. **Merci aux bénévoles toujours aussi créatifs.**



**A ce jour, il n'y a rien sur l'agenda 2022.** Une Assemblée Générale aura lieu en début d'année 2022.

**En cette fin d'année 2021,** une pensée aux membres qui nous ont quittés :

**Daniele Plauzet** fortement impliquée dans l'association notamment avec l'inventaire de l'écomusée et d'énormes recherches aux archives départementales sur la commune de Brecé. Elle a également réalisé tous les supports sur le parcours de la Colmont et le patrimoine.

**Constant Gesland,** également membre, maire honoraire, était une aide précieuse par ses connaissances sur le patrimoine local.

**Mady,** décédée tout récemment, était très engagée dans notre association notamment à la création du musée, aux décorations de Noël, un grand merci pour sa disponibilité permanente, sa bonne humeur et sa générosité.

**Alain CHAINAY** Président de « Brecé, entre nature et patrimoine »



## Comité des Fêtes

**Le Comité des Fêtes en 2021** n'a pas pu organiser la fête communale au mois de mai à cause de la crise sanitaire.

**Le 25 septembre** un concours de pétanque a eu lieu avec une petite participation.

**Le 27 novembre**, une choucroute à emporter était organisée avec un résultat satisfaisant.

**Pour 2022**, nous envisageons la Fête Communale le 15 mai avec une course de vélo avec l'aide du Bocage Cycliste Mayennais. Il y aura, si la situation s'améliore, un concours de pétanque à la fin juin et en novembre, nous renouvellerons la choucroute à emporter.

*Tout cela bien-entendu selon la crise sanitaire.*

*Le Comité des Fêtes vous souhaite une heureuse année 2022.*



**Roger ROYER**

**coups de main  
aux journées du  
patrimoine**

### COMITÉ DES FÊTES

Président : Roger ROYER

Secrétaire :

Jean-Louis PAUTONNIER

Trésorier :

Daniel HENRY –  
Huguette ROYER



## Brèves de Mairie

### Courses Cyclistes

Beaucoup d'événements ont été annulés à Brecé à cause de la pandémie en 2021. Toutefois, nous avons eu la chance d'avoir trois courses cyclistes à passer sur notre territoire :

**Le 17 mai, Les Boucles de la Mayenne**, Etape 1 Le Genest St Isle avec l'arrivée à Ambrières -les-Vallées

**Le 13 juin, Le Tour du Bocage et de l'Ernée 53**, 3ème étape, Brecé km 53, Arrivée à Gorron

**Le 22 aout, Course du Bocage Cycliste Mayennais (BCM)** minimes, cadets et pass cyclistes



## Brèves de Mairie

**Tempête du samedi 2 octobre 2021**

**La tempête du samedi 2 octobre** a causé quelques frayeurs aux élus brecéens de garde ce jour-là.

### Église

**Les filets des échafaudages de l'église se sont détachés** par endroit et ont virevolté au vent. A la demande de la municipalité, les entreprises concernées, Grevet et Locatech, se sont déplacées... les techniciens sont montés aux échafaudages à 7 heures du soir dans des conditions extrêmement difficiles, mais, ont pu rattacher provisoirement les filets et éviter des dégâts qui auraient pu survenir du fait de la prise au vent.

### Salle de sports

**Les lanterneaux de désenfumage** ont été également malmenés par les vents forts à la **Salle des Sports** : certains lanterneaux se sont retournés en toiture, tout en détériorant le système de câble d'ouverture et faussant le mécanisme de l'un d'entre eux. Notre couvreur local, Ludovic Benoist, a été « réquisitionné » pour enrayer les dégâts. A l'aide de Johnny Bordet, Paul-Edouard Marquer et Pascal Heuvelinne, il a pu depuis l'intérieur de la salle accéder à la toiture et refermer les lanterneaux en attendant une prochaine réparation. La pluie ayant fait son œuvre entretemps, il a fallu procéder au nettoyage de la salle.



## Courte histoire du train et de la gare de Brecé

La ligne d'intérêt local de Landivy à Mayenne, d'une longueur de 47.555 km passait sur le territoire de Brecé devant la station établie près du bourg. Point Kilométrique de Brecé sur la ligne PK 24.1, suivait ensuite un arrêt à la Déteurbe PK 26.8, pour rejoindre la station du Pas (située à Montalon à 4 kms du bourg...) PK 29.5.

*Itinéraires des Chemins de Fer Départementaux de la Mayenne (CFDM) passant à Brecé*



Le bâtiment qui constituait la gare de **Brecé** existe toujours et se situe dans la rue qui porte son nom « *la rue de la Gare* ». Construite à la fin du 19ème siècle, la gare fut **inaugurée en 1901**. Ainsi, il était possible de prendre le train en gare de **Brecé**, station de 2ème classe avec une seule voie de garage.



Situation de la gare de Brecé

### La ligne Landivy Mayenne desservant Brecé en quelques dates

Le 22 août 1901, ouverture de la ligne Landivy - St Baudelle  
 Le 1er janvier 1939, fermeture de la ligne Landivy - Gorron  
 Le 1er août 1947, fermeture de la ligne Gorron - Saint Baudelle

L'indicateur officiel des Chemins de Fer Départementaux de la Mayenne (CFDM) indiquait dans son édition Hiver 1938/1939 que la ligne M3 Mayenne - Landivy desservait encore quelques communes avec le train-vapeur (les jours de marché), mais aussi avec l'autobus.



C.F.D.M.		= M 3 =		LANDIVY - GORRON - BISSERY DU CHATELON-SUR-COLMONT - MAYENNE	
DE LANDIVY A MAYENNE	Landiviy	Le Pas	St Baudelle	Château de Bissery	Château de Colmont
Landiviy	0	10	15	20	25
Le Pas	10	0	5	10	15
St Baudelle	15	5	0	5	10
Château de Bissery	20	10	5	0	5
Château de Colmont	25	15	10	5	0

Le bâtiment était modeste et comportait, à l'époque, une zone voyageurs et une pour le chef de gare. Les premières locomotives pesaient 16 tonnes à vide et 21 en charge. Ces machines consommaient tous les 20 kms, 400 litres d'eau et 100 kg de charbon.

3 voitures voyageurs de type AB - voiture mixte classe 1 et 2 - 30 places (10+6 à l'intérieur, 14 sur les plateformes) ont été en service sur la ligne Landivy Mayenne et numérotées de 4 à 6. 9 voitures de type B, voiture standard classe 2, 30 places (16 à l'intérieur, 14 sur les plateformes) ont circulé également sur la ligne Landivy Mayenne et étaient numérotées de 10 à 18.

*Brecé vers Gorron coûtait 2 sous et vers Mayenne 25 sous avec 4 trajets par jour.*



Bâtiment actuel rue de la Gare



## Aléop 53 - Transport

Petit Pégase devient



aleop.paysdelaloire.fr

### ? QU'EST CE QUE LE TRANSPORT À LA DEMANDE ?

Une visite chez des amis, un rendez vous, un saut à la bibliothèque...

Le transport à la demande permet d'effectuer des déplacements de proximité et complète l'offre de transport du réseau Aléop.

Sur une simple réservation, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt «transport à la demande» le plus proche de chez vous et vous permet de rejoindre le point d'arrêt le plus proche de votre destination ou un pôle de centralité (Mayenne ou Fougères).

Ces trajets sont possibles :

- le mardi de 9h à 13h30
- le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h à 19h
- le vendredi de 13h à 19h30

hors jours fériés



Des véhicules adaptés, du personnel formé

Pour les personnes à mobilité réduite ou âgées de plus de 75 ans ou demeurant en dehors de la partie agglomérée de leur commune, la prise en charge peut s'effectuer au domicile.

### COMBIEN ÇA COÛTE ?

- Tickets unité : 2,00 €
- Carnet de 10 tickets : 16,00 €
- Hors département : 2 tickets
- Gratuit pour les moins de 4 ans.

Points de vente :

- A bord des véhicules.
- Dans les points de vente Aléop en Mayenne (liste disponible sur [aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr)).

### COMMENT RÉSERVER ?

1. Inscrivez vous en renvoyant le formulaire.  
L'adhésion est gratuite
2. Réservez votre transport par téléphone, par courriel ou en ligne au plus tard la veille de votre déplacement avant 14h (ou le vendredi avant 14h pour un départ le lundi).
  - Par tél au : **0 806 800 053\*** de 8h à 17h du lundi au vendredi, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h. En été de 8h à 12h.
  - Par courriel : [info.aleop53@paysdelaloire.fr](mailto:info.aleop53@paysdelaloire.fr)

\*prix d'un appel local
3. Le véhicule passe vous chercher à l'heure convenue (délai de + ou - 15 minutes).

### QUELS SONT LES TRAJETS POSSIBLES ?

Les trajets sont possibles :

➤ Entre les communes suivantes :

- |                        |                          |
|------------------------|--------------------------|
| Ambrières-les-Vallées  | Larchamp                 |
| Andouillé              | Le Pas                   |
| Brécé                  | Lesbois                  |
| Careilles              | Lévaré                   |
| Chailland              | Montaudin                |
| Chantrigné             | Montenay                 |
| Châtillon-sur-Colmont  | Oisseau                  |
| Colombiers-du-Plessis  | Pontmain                 |
| Couesmes-Vaucé         | Soucé                    |
| Désertines             | St-Aubin-Fosse-Iouvain   |
| Fougerolles-du-Plessis | St-Berthevin-La Tannière |
| Ernée                  | St-Denis-de-Gastines     |
| Gorron                 | St-Ellier-du-Maine       |
| Hercé                  | St-Germain-Le-Guillaume  |
| Juvigné                | St-Hilaire-du-Maine      |
| La Baconnière          | St-Loup-du-Gast          |
| La Bigottière          | St-Mars-sur-Colmont      |
| La Croixille           | St-Mars-sur-La-Futaie    |
| La Dorée               | St-Pierre-des-Landes     |
| La Pellerine           | Vautorte                 |
| Landivy                | Vieuvy                   |

➤ Au départ d'une commune du territoire vers un pôle de centralité (Mayenne ou Fougères) :

- Mayenne : Gare routière, Hôpital, Centre ville, La desserte de Mayenne est possible uniquement le mercredi après-midi (arrivée entre 14h et 14h10 et départ entre 18h et 18h10).
- Fougères : Gare routière, Hôpital, centre-ville La desserte de Fougères est possible uniquement le mercredi matin (arrivée entre 10h et 10h10 et départ entre 12h et 12h10) et le vendredi après-midi (arrivée entre 14h et 14h10 et départ entre 18h et 18h10).

### RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

- Les déplacements s'effectuent uniquement d'une commune à une autre.
- Les parents doivent fournir leurs propres dispositifs de sécurité pour les enfants en bas âge (siège auto, réhausseur...).
- Un mineur peut voyager seul, à partir de 7 ans, uniquement après réception de l'autorisation parentale par la centrale de mobilité.
- N'est autorisée qu'une seule utilisation du service par foyer et par demi-journée (un aller et retour).
- Le trajet retour ne pourra se faire moins d'une heure après l'arrivée.
- Un élève ne peut pas utiliser le service pour un usage scolaire.
- En période scolaire, un élève ne peut pas utiliser le service avant 16h30 excepté le mercredi après midi et le samedi.
- Deux absences injustifiées entraînent une radiation temporaire d'une durée de 6 mois.
- La plage horaire de fonctionnement correspond aux horaires de début et de fin de transport.

Pour tout renseignement :

**CAT - Aléop 53**

CS 90210

22002 SAINT-BRIEUC Cedex 1

**0 806 800 053**

*\*Prix d'un appel local*

Courriel : [info.aleop53@paysdelaloire.fr](mailto:info.aleop53@paysdelaloire.fr)



## Aléop - Horaires : Gorrion - Mayenne - Laval

Horaires du 01 sept. 2021 au 31 août 2022

Direction → Mayenne  
Lundi à vendredi

	Lun Jeu	Lun à Ven	Mar Mer Ven	Lun à Ven
Circule en période scolaire	OUI	OUI	OUI	OUI
Circule en vacances scolaires	NON	NON	NON	NON
Gorrion - Place Champ de Foire	7:05			7:05
Brecé - Église	7:09			7:09
Couesmes-Vaucé - Ancienne École		6:57		
Église		7:00		
Le Pas - Place du 11 Novembre		7:03		
Les 4 Chemins		7:07		
Saint-Mars-sur-Colmont - Église		7:11		
Osseau - Rue Ambroise de Loré		7:18		
Bascule		7:21		
Châtillon-sur-Colmont - École publique	7:20		7:20	
Saint-Georges-Buttavent - Église	7:26		7:26	7:26
RN 12	7:29		7:29	
Parigné-sur-Braye - Église		7:28		
Mayenne - Lycée Lavoisier	7:35	7:35	7:35	7:35
Collège Sévigné	7:38		7:38	
Lycée Professionnel Léonard de Vinci		7:42		
Ensemble Don Bosco		7:47		
Gare SNCF		7:52		
Collège Jules Ferry		7:55		



### 1 Pour tout savoir sur

Les horaires, itinéraires, titres de transport, points de vente, rendez-vous sur : [aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr) ou appelez l'agence Aléop en Mayenne au : 02 43 67 22 58 (appel non surtaxé)

### 2 Vacances scolaires

Tousaint (23 oct-7 nov), Noël (18 déc-2 jan), Pâques (5-26 fév), Pentecôte (29-30 avr), Éth (8 juil-31 août)  
Jours fériés: 1 nov - 11 nov - 25 déc - 1 jan - 18 av - 8 mai - 26 mai - 8 juin - 14 juil - 15 août  
Les jours bancaires, votre ligne circule comme un dimanche. Si votre ligne ne circule pas le dimanche, elle ne circule pas les jours bancaires.

### 3 En cas de perturbations

Consultez l'info trafic de votre département sur [aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr)

Direction → Gorrion

Lundi à vendredi

	Mer		Lun		Mar	Jeu	Ven	Mer	
	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Circule en période scolaire	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Circule en vacances scolaires	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Mayenne - Ensemble Don Bosco		12:35		16:54	17:46	18:29			
Gare SNCF	12:40	12:40		17:00	17:40	18:35	18:35	18:35	18:35
Lycée Professionnel Léonard de Vinci		12:45				18:25			18:47
Lycée Lavoisier	12:50	12:50				17:56	18:20		
Collège Sévigné	12:52	12:52	16:40	16:46	16:46				
Collège Paul Éluard		12:55		17:05	17:05				
Parigné-sur-Braye - Église		12:58		17:12	18:05				18:42
Saint-Georges-Buttavent - RN 12		13:00	16:52	17:10	18:10				
Église	13:00	13:00	16:54	17:17	18:13	18:53			18:53
Châtillon-sur-Colmont - École publique	13:05	13:08	17:03	18:20	19:00				19:00
Osseau - Bascule									18:49
Rue Ambroise de Loré		13:14							18:51
Saint-Mars-sur-Colmont - Église		13:18							18:57
Le Pas - Les 4 Chemins		13:21							19:00
Place du 11 Novembre		13:26							19:05
Couesmes-Vaucé - Église		13:28							19:07
Ancienne École		13:31							19:10
Brecé - Église		13:15							19:07
Gorrion - Place Champ de Foire		13:20							19:10

A - Desserte à la demande pour CHATILLON/COLMONT

Énedis

### Toujours plus proche avec Enedis à mes côtés

Disponible sur iOS et Android, l'application destinée aux élus et au grand public offre de nombreux services. Par géolocalisation ou en indiquant votre code postal, vous pouvez accéder aux fonctionnalités enrichies d'Enedis à mes côtés sur votre smartphone ou tablette.

#### UNE APPLI qui permet :

- De contacter directement les services de dépannage, client et raccordement d'Enedis,
- D'obtenir plus d'informations en cas de panne, notamment sur l'heure de rétablissement du réseau électrique,
- De bénéficier d'un accompagnement en ligne en cas de problème électrique, d'établir un diagnostic et renseigner sur les manœuvres pour réalimenter son foyer,
- D'avoir des conseils de prévention pour tout type de travaux à proximité d'une ligne électrique,
- D'avoir des réponses utiles aux questions les plus fréquentes, par exemple : « Quelles sont les premières étapes d'un raccordement ? ».

Gratuite ET SIMPLE



Téléchargez l'appli en flashant le QR Code





## Espaces de Partage et d'Initiatives



**Les Espaces de Partage et d'Initiatives**, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges ouverts à tous les habitants du Bocage Mayennais (quelque soit votre âge, votre situation, votre commune...).

**A l'Epi du Bocage**, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

### Ateliers proposés

- **Des ateliers manuels** et créatifs pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...
  - **Des temps d'échanges** autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...
  - **Des actions santé – bien-être** : théâtre, écriture, mémoire, sport, relaxation par la musique...
  - **L'atelier « Air de Famille »**, qui propose des temps d'échanges parents-enfants autour de sorties, cuisine, bricolage...
  - Des sorties pour découvrir son territoire : marche nordique, cinéma, découverte du patrimoine, expositions, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...
- **La participation à la vie locale** : Création de décorations de Noël pour les communes, tricot pour les Petits Frères des Pauvres, animations diverses aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose à Gorron, représentations de la chorale dans les EHPAD et fêtes locales...



*Le minibus pour se rendre aux ateliers si vous ne pouvez pas vous déplacer*



*Sortie en petit train marin avec l'EHPAD de Fongerolles*



*Les ateliers peinture pour apprendre et se détendre*



*La marche nordique pour découvrir son territoire*

### Bon à savoir

**Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorron, Landivy et Ambrières les Vallées.** Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (l'Association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

*Le programme mensuel est disponible sur la page facebook @epidubocage ainsi qu'à la mairie. N'hésitez pas à le demander !*

**Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage**

**02 43 32 54 08 / 06 38 46 34 90 - epidubocage@orange.fr**

**Facebook : @epidubocage**

**Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h**

## LES DÉCHÈTERIES

### HORAIRES

	Ambrières-les-Vallées	Gorron	Oisseau	Saint-Mars-sur-la-Futaie
Lundi	15h à 18h	14h à 18h	10h à 12h	10h à 12h
Mardi	Fermé	Fermé	Fermé	14h à 18h
Mercredi	15h à 18h	14h à 18h	10h à 12h	Fermé
Jeudi	Fermé	Fermé	Fermé	14h à 18h
Vendredi	10h à 12h	14h à 18h	Fermé	Fermé
Samedi	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 17h	10h à 12h et 14h à 18h
Dimanche Jours fériés	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 janvier : fermeture à 17h30

### DÉCHETS À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE



Un doute ? N'hésitez pas !  
Contactez le service propreté  
de la Communauté de Communes  
Tel : 02 43 08 15 69  
laetitiabessiral@bocage-mayennais.fr

### DÉCHETS REFUSÉS





## MÉMO TRI

**A déposer en vrac dans le conteneur d'emballages recyclables (jaune)**



PETITS CARTONS



BRIQUES ALIMENTAIRES



TOUS LES PAPIERS



BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL

### NOUVEAU

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET LES PETITS EMBALLAGES EN MÉTAL



**A déposer en vrac dans le conteneur de verre (vert)**



POTS, BOCAUX, BOUTELLES EN VERRE ET BOUTELLES DE PARFUM

Les opercules, capsules et couvercles sont à mettre dans le **conteneur jaune**.

**A déposer en sac fermé dans le conteneur d'ordures ménagères**



En sac de 60 L maximum fermé

Verre à boire, vaisselle cassée, déchets d'hygiène...

**A déposer dans le composteur\***



Epluchures de légumes et de fruits, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs, fleurs fanées, feuilles, tontes de pelouse...

**\*N'hésitez plus ! Demander votre composteur auprès de la Communauté de Communes (02 43 08 15 69).**

## Photos 2021



## Calendrier des Fêtes et Manifestations

DATES	FETES ET MANIFESTATIONS DE LA COMMUNE
<b>JANVIER</b>	
samedi 29 janvier 2022	Repas CCAS à emporter
<b>FEVRIER</b>	
vendredi 18 février 2022	Assemblée générale AAPPMA Salle des Tilleuls 20 H 30
<b>MARS</b>	
samedi 12 mars 2022	Ouverture de la Pêche
dimanche 13 mars 2022	Marché du Terroir et de l'Artisanat (ou repas à emporter) par Familles rurales
<b>MAI</b>	
dimanche 8 mai 2022	Commémoration de la Victoire 1939-1945
dimanche 15 mai 2022	Fête communale avec course cycliste (BCM) par le Comité des Fêtes
dimanche 29 mai 2022	Rando de la Colmont par Brece Sports VTT
<b>JUIN</b>	
samedi 4 juin 2022	Fête de la Pêche
dimanche 5 juin	Les Motards ont du Cœur 53
samedi 25 juin 2022	Sortie famille Cabaret Equestre à Fontaine Guérin par Familles Rurales
<b>SEPTEMBRE</b>	
samedi 17 septembre 2022	Journée du Patrimoine Brece
dimanche 18 septembre 2022	Journée du Patrimoine Brece
<b>NOVEMBRE</b>	
vendredi 11 novembre 2022	Commémoration de l'Armistice 14-18
dimanche 27 novembre 2022	Matinée Tripes AAPPMA Salle Polyvalente de Brece

Les fêtes et manifestations auront lieu sous réserve d'autorisation préfectorale.  
 Pour les fêtes et manifestations qui ne sont pas indiquées, merci d'informer les services de la mairie.  
 La liste sera mise à jour sur notre **site internet** [www.brece.com](http://www.brece.com)

<b>A. D. M. R.</b> Aides ménagères :	<b>Mme Christine ROMAGNÉ</b> 18 chemin des Petites Fontaines 53120 GORRON Tél. 02.43.08.43.68 <b>Mme HEUVELINNE Monique</b> 1 rue du Bocage 53120 BRECE Tél. 02.43.00.49.93	<b>AMICALE des A. F. N.</b>	<b>M. LEFIZELIER Louis</b> 4 rue du Domaine 53120 BRECE Tél. : 02 43 08 09 26
<b>Portage des repas :</b>			
<b>APEL BRECE</b> Association de parents	<b>M. Fabrice LEFEVRE</b> 8 Nancé 53120 BRECE Portable 06 71 17 04 84	<b>BRECE-SPORTS (VTT)</b>	<b>M. Daniel TIZON</b> 70 rue des Avaloirs 53100 CHÂTILLON SUR COLMONT Portable 06 87 76 70 40
<b>BRECE-SPORTS (VOLLEY)</b>	<b>Mme Annie HELLOUIN</b> 13 rue Jules Renard 53120 GORRON Portable 06 07 67 24 96 brecesportsvolley@gmail.com	<b>BRECE-SPORTS (FOOTBALL)</b>	<b>M. JOHAN Jean-Pierre Co-président</b> 24 rue du Pré 53120 GORRON Tel : 02 43 08 60 67 <b>M. THERIAU Mickaël Co-Président</b> 53300 LE PAS Portable 06 71 37 72 80
<b>CLUB DE L'AMITIE (Ass.)</b>	<b>M. LEFIZELIER Louis</b> 4 rue du Domaine 53120 BRECE Tél. : 02 43 08 09 26	<b>COMITE DES FÊTES</b>	<b>M. ROYER Roger</b> 19 rue de La Douettée 53120 BRECE Tél : 02 43 00 12 97
<b>FAMILLES RURALES</b>	<b>M. Stéphane DESLANDES</b> 1 La Croix 53120 BRECE Tél : 02 43 08 47 87	<b>SOCIÉTÉ DE CHASSE</b>	<b>M. Patrick POIRIER</b> 1 Le Bailleul 53120 HERCÉ Portable 06 09 30 65 96
<b>SOCIÉTÉ DE PECHE</b>	<b>M. BETTON Rémi</b> 6 Nancé 53120 BRECE Tél 02 43 08 65 02	<b>BRECE, ENTRE NATURE ET PATRIMOINE</b>	<b>M. Alain CHAINAY</b> 20 rue du Bocage 53120 BRECE Tél. 02 43 08 45 89

# Brecé



## Mairie de Brecé

2 Rue de la Mairie

53120 BRECE

02.43.08.64.52

*E-mail : [contact@brece.com](mailto:contact@brece.com)*



## Horaires d'ouverture de la Mairie

Le **mardi** et **jeudi**

de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30

Le **mercredi**, **vendredi**

de 9h30 à 12h30

[www.brece.com](http://www.brece.com)